

SELON LE PROFESSEUR  
DJENOUHAT

## Un nouveau carnet vaccinal

Lire l'article de R. N. page 4



TAMANRASSET  
**6 camions chargés de produits alimentaires saisis, 7 arrestations**

P. 4

EQUIPE NATIONALE  
**Belmadi explique ses choix**

Lire l'article de M. Zeggai page 11



**Le Quotidien**  
Edition Nationale d'Information D'ORAN

**DES SANCTIONS POUR TOUTE VIOLATION DES OBLIGATIONS**

## Les établissements pharmaceutiques sous surveillance

Lire l'article de A. Z. page 3



**SMEX ALGERIA 2022**  
**L'Algérie nouvelle destination des investissements étrangers** P. 3

## Prise en charge des cancéreux en officine

### Etat des lieux et perspectives

*Lors d'une rencontre organisée récemment par l'Association nationale des Pharmaciens algériens (ANPHA), la problématique de la « prise en charge des patients cancéreux en officine, dans le cadre des services liés à la santé », a été présentée par Abdellatif Keddad, pharmacien et journaliste médical.*

M. Mehdi

**L**ors de cette présentation ont été établis un état des lieux de cet état problématique en Algérie, des exemples à travers le monde, ainsi que les bénéfices attendus de cette prise en charge par les officines, compte tenu de la « place du pharmacien au sein de l'équipe interprofessionnelle de cancérologie ».

Selon l'intervenant, « la nouvelle loi sur la santé, qui introduit les « services liés à la santé (SLS) », dans son article 179, que réalisent les pharmaciens, ouvre une porte pour une prise en charge des patients atteints du cancer par les officines.

D'autant qu'en matière de « classement des principales aires thérapeutiques en Algérie, entre 2017 et 2020, l'Oncologie prend la place des antibactériens ». Il s'agit, ajoute M. Keddad, d'une tendance mondiale, puisque les « maladies auto-immunes sont plus importantes que les malades du cœur », ce qui devrait pousser l'Algérie à « anticiper ces changements ». Concernant l'état des lieux de la prise en charge médicamenteuse des cancéreux en Algérie, jusqu'en 2021, « neuf anti-cancéreux sont produits localement », alors que « 224 produits dédiés à l'Oncologie sont enregistrés » à la même année, affirme M. Keddad, citant des chiffres de l'Agence nationale des Produits pharmaceutiques (ANPP).

Par ailleurs, sur les 176 médicaments « classe cancérologie », en 2021, « 39 étaient destinés à l'officine, dont 10 sont produits en Algérie », les autres proviennent de France

(6), Inde (6), Pays-Bas (4), Suisse (4), Jordanie (2), Turquie (2), Irlande (2), Allemagne (1), Finlande (1) et Espagne (1). Parmi les 39 médicaments anti-cancer destinés aux officines, « on retrouve 18 DCI (dénomination commune Internationale), couvrant les cancers colorectaux, les leucémies, les cancers du sein, du pancréas, et de la prostate ».

#### BÉNÉFICES ATTENDUS

Abordant la problématique de cette « prise en charge des cancéreux », Abdellatif Keddad note qu'il y a « un faible taux de patients malades du cancer qui arrivent en officines ». Et d'ajouter : « le produit étant cher, il y a un stock quasi inexistant (qui est) constitué à la demande », précise l'orateur qui s'interroge sur « l'utilité de l'acquisition (par les officines) de la compétence de la prise en charge de ces patients qui sont assez rares ». Citant les éléments de cette prise en charge, il évoque l'aspect de la « douleur » la « constitution d'une équipe pluridisciplinaire dans cette chaîne de soins » et les « soins de suite ». Parmi les « bénéfices attendus » de l'Association du pharmacien dans l'équipe soignante, l'intervenant évoque une « meilleure prise en charge des patients et l'amélioration de leur qualité de vie », et souligne que « grâce à ces interventions cela permettra une réduction des coûts de santé ».

En conclusion, Abdellatif Keddad estime que « la pharmacie est un maillon incontestable autant dans la chaîne de soins que dans les aspects économiques ».



## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

### Retour à la normale

**A** près quatre années de brouille, le rétablissement des relations diplomatiques entre la Turquie et Israël est pour de bon sur les rails. La nomination par la Turquie, dans la nuit de vendredi à samedi, d'un ambassadeur auprès de l'entité sioniste après une absence de quatre ans, a ficelé une reprise complète des relations diplomatiques entre les deux pays. Israël a, déjà, nommé une ambassadrice en Turquie au mois de septembre dernier et on n'attendait que cette nomination de l'ambassadeur turc pour confirmer ce qui a été convenu entre les deux pays depuis le mois d'août, en l'occurrence la remise en place des relations diplomatiques pleines et entières, quatre ans après l'expulsion de l'ambassadeur de l'entité sioniste par Ankara en signe de protestation contre la mort d'une cinquantaine de Palestiniens tués par l'armée sioniste à Gaza. Est-ce que la situation a évolué sur ce plan pour que la Turquie revienne à de meilleurs sentiments diplomatiques ?

Rien n'a changé, si ce n'est en pire. L'armée sioniste continue ses massacres contre la population palestinienne. D'ailleurs, la diplomate israélienne nommée ambassadrice a avoué qu'il était « clairement établi que nous mettions en place un processus dans lequel nous étions d'accord sur le fait d'être en désaccord ». Qu'est-ce qui a bien pu pousser alors la Turquie à renouer ses liens diplomatiques avec l'entité sioniste ?

Il s'agit de toute évidence de gérer les désaccords, notamment sur la question palestinienne, et aller de l'avant quand les intérêts sont partagés. En sus des intérêts économiques, l'entité sioniste a besoin de la Turquie pour établir un équilibre dans la région, peut-être pour refaire les équilibres dans cette région de grande tension. Et puis, il s'agit d'un pays à majorité musulmane, et le gain moral n'est pas négligeable pour Israël. La Turquie, pour sa part, a besoin de sortir de son isolement, gagner la confiance des investisseurs étrangers. D'autres considérations interviennent sur ce registre, à l'exemple des enjeux en Syrie, où les deux pays sont engagés avec des intérêts divergents, certes, mais qui peuvent trouver des convergences quand il s'agit pour les uns de réduire l'influence iranienne et pour les autres de resserrer l'étau sur les Kurdes au Nord.

La Turquie ne peut pas rester à l'écart quand ses ennemis, comme Chypre et la Grèce, renforcent leurs relations avec l'entité sioniste. Le plus troublant, c'est que cette réconciliation entre la Turquie et Israël ne suscite aucune réaction ni chez les Palestiniens ni les pays arabomusulmans, qui entretiennent de bonnes relations avec la Turquie. Est-ce parce que les relations diplomatiques entre ces deux pays sont de l'histoire ancienne (les deux pays étaient même liés par des accords militaires), et que ce retour à la normale est tout à fait normal ?

## Pêche

### L'aquaculture fait recette

**L**e ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi a affirmé, samedi à Alger, que dans le cadre du projet de loi des finances (PLF 2023), une enveloppe financière de plus de 6 milliards de DA avait été affectée aux autorisations d'engagement et plus de 4,83 milliards de DA aux crédits de paiement.

Cette déclaration a été faite au cours d'une audition devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre du débat du PLF 2023, présidée par Lakhdar Salmi, président de la Commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Dans ce cadre, le ministre a indiqué que sur un total d'autorisations d'engagement estimé à 6,67 milliards de DA, 510 millions de DA ont été affectés à la pêche, 253 millions de DA à l'aquaculture, 2,47 milliards de DA au contrôle des activités et des produits de la pêche et de l'aquaculture et 3,44 milliards de DA à l'Admi-

nistration publique. S'agissant du classement par nature économique des dépenses, sur les 6,67 milliards de DA de licences d'engagement, 1,66 milliards de DA ont été consacrés aux dépenses des employés, plus de 3 milliards de DA aux dépenses d'investissement, 265,5 millions de DA aux dépenses de gestion des services et 1,8 milliards de DA aux dépenses des transferts. M. Salaouatchi a fait part de l'introduction de dispositions dans le cadre du PLF-2023, citant l'amendement de l'article 138 du code des impôts directs et des taxes assimilées en vue d'exonérer les coopératives de pêche et d'aquaculture de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS). Concernant les indices du secteur de la pêche, le ministre a évoqué le renforcement de la flotte avec 161 bateaux (de 5.862 bateaux en 2020 à 6.023 actuellement), outre la hausse de la production aquacole à 3.212 tonnes (de 4.788 tonnes à 8.000 tonnes).

En outre, la production de la pêche a aug-

menté d'un taux de 48,16%, une hausse imputée par le ministre à la hausse de la production des poissons pélagiques (petits et grands).

La hausse de la production de poisson prévue en 2023 et 2024 d'une moyenne de croissance, respectivement, de 12% et 27% à plusieurs projets d'aquaculture et de pêche en haute mer ciblant d'autres types, a estimé le ministre. Les produits aquacoles ont contribué avec un taux de 4,91% de la production totale de poissons. Ce taux a atteint 6,90% en 2022, tandis que les produits d'aquaculture devront contribuer avec un taux de 14,46% à la production totale en 2024, a ajouté le ministre.

A ce propos, le ministre a fait savoir que le nombre des wilayas disposant de fermes d'aquaculture marine est passé de 6 wilayas en 2021 à 9 en 2022, précisant que le nombre de ces wilayas est appelé à augmenter en 2023 avant de les généraliser ce type de ferme en 2024 à toutes les wilayas côtières.

S'agissant de l'indicateur de consommation

des produits halieutiques (2020-2024), le ministre a indiqué que l'indicateur a augmenté de 2,74 kg/individu en 2020 à 3,26 kg/individu en 2022, un chiffre appelé à augmenter à 3,55 kg/individu en 2023 et à 4,23kg/individu en 2024.

En ce qui concerne l'aquaculture continentale, le ministre a fait savoir que son secteur contrôlait à 100% la chaîne de production de Tilapia rouge, de nourritures et d'alvins de tilapia en sus de la création d'un modèle de commercialisation innovant pour les produits d'aquaculture par le biais de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA).

Pour le développement de la transformation et de la mise en conserve des produits halieutiques, le ministre a fait état de l'entrée en service de 4 unités de transformation et de mise en conserve des produits halieutiques en 2022 à Annaba, Skikda, Alger et Sétif ce qui a permis d'atteindre une capacité de transformation de 20.000 tonnes pour l'année en cours.

## Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
**ORAN - PRESSE**  
au Capital de 195.923.000,00 DA

**Président**  
Directeur Général  
**Directeur**  
**de la Publication**  
Mohamed Abdou BENABBOU

**Direction - Administration**  
**Rédaction centrale**  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.23.25.22  
23.25.23 / 23.25.24  
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21  
Fax et Rédaction: 041.23.25.20  
  
Imp. : Oran : imprimerie  
"Le Quotidien d'Oran"  
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"  
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail : [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)  
  
**Rédaction Algéroise**  
Tél.: 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57  
Pub Tél.: 021. 64.96.44  
  
**Rédaction Constantinoise**  
Tél. : 031.92.12.11  
Fax : 031.92.12.22  
  
**Diffusion** : Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

## Des sanctions pour toute violation des obligations

### Les établissements pharmaceutiques sous surveillance



A. Z.

**L**e budget alloué au secteur de l'Industrie pharmaceutique dans le cadre du projet de loi de finances pour l'année 2023 se compose d'un budget de gestion de 453.594.000 dinars, dont 253.594.000 dinars sont alloués à la gestion des services de l'administration centrale et 200.000.000 dinars à titre de contribution à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques. Le taux de la masse salariale des personnels est lui de 71% du budget total alloué à l'administration centrale. C'est ce qu'a révélé le ministre de l'Industrie pharmaceutique lors de son audition par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN). Le ministre a souligné que les budgets affectés aux autres dépenses pour l'administration estimées à 72.801.000 DZD permettront de couvrir les dépenses liées à la gestion des services de l'administration centrale tels que l'équipement et l'ameublement, le remboursement des charges liées aux frais annexes, l'entretien des bâtiments, les dépenses liées à l'organisation de conférences et de forums et autres.

D'autre part, Ali Aoun a expliqué que la mesure législative proposée dans le cadre des dispositions du projet de loi de finances pour 2023 vise à fournir des produits pharmaceutique et du matériel médical et à en assurer un accès facile, et un projet d'article a été proposé pour déterminer les obligations qui incombe aux établissements pharmaceutiques dans le domaine de la transmission d'informations au ministère en charge de l'Industrie pharmaceutique à travers la plate-forme numérique développée à cet effet, en particulier l'état des stocks ainsi que l'engagement d'assurer la disponibilité des produits pharmaceutiques et des matériels médicaux conformément aux programmes de production es-

timés et l'importation approuvée par le ministère de l'Industrie pharmaceutique et établir une sanction contre les établissements pharmaceutiques pour toute violation des obligations susmentionnées. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique a également dévoilé que le ministère de l'Industrie pharmaceutique, en application du programme du président de la République, a préparé un plan d'action pour établir une politique pharmaceutique et industrielle équilibrée en relation avec l'aspect réglementaire et économique, afin d'atteindre l'objectif fixé dans le programme présidentiel de couvrir 70% des besoins nationaux.

A la fin de la présentation du ministre, les membres du Comité ont abordé un certain nombre de préoccupations axées sur les raisons de la pénurie de certains médicaments, en particulier ceux destinés aux patients atteints de cancer, et ont appelé à la nécessité d'adopter une stratégie efficace pour réglementer l'importation et la distribution des médicaments, renforcer le contrôle de l'importation et de la commercialisation anarchique des produits pharmaceutiques, en plus de mettre en place des mécanismes dissuasifs contre les vendeurs de médicaments illégaux et de lutter contre le monopole. D'autres députés ont appelé à accélérer la création de l'Agence africaine des médicaments et à travailler pour remédier à la pénurie de fournisseurs de produits pharmaceutiques dans les wilayas du Sud.

Les parlementaires ont également soulevé des questions sur les projets futurs du secteur, en particulier la tendance à la mise en place d'une véritable industrie pharmaceutique, à la numérisation du secteur, à la mise à jour et au contrôle des cartes de santé au niveau national et au contrôle de la publicité et de la distribution douteuse des compléments alimentaires.

## SMEX ALGERIA 2022

### L'Algérie nouvelle destination des investissements étrangers

Des opérateurs économiques algériens et arabes ont affirmé, dimanche, l'importance de la Conférence et l'Exposition arabe et internationale des petites et moyennes entreprises (SMEX ALGERIA 2022) qui se tient à Alger en ce sens qu'elle véhicule un message "fort" que l'Algérie est devenue une nouvelle destination des investissements étrangers. Organisée par le ministère du Commerce, en coopération avec l'Union arabe de développement des exportations industrielles (Auired), cette manifestation économique se veut une occasion pour examiner les possibilités d'investissement en Algérie et d'établir des partenariats, ont souligné les participants à l'APS, appelant à davantage d'appui et de soutien au PME dans l'espace arabe, à travers l'amélioration du cadre d'accompagnement organisationnel et financier. M. Khadraoui Chemes-Eddine, Pdg de l'entreprise Jacket's club, filiale du Groupe public des textiles et cuirs (Getex), a souligné, à ce propos, que cette conférence constitue une occasion propice pour trouver des sociétés nationales de sous-traitance, "ce qui nous permettra, a-t-il dit, de nous y approvisionner pour répondre aux besoins de nos entreprises".

Il a ajouté que la stratégie de son entreprise est basée sur le partenariat avec des entreprises arabes dans le cadre des nouvelles orientations économiques du pays visant à encourager la prospection des marchés internationaux, arguant que Jacket's Club a signé récemment plusieurs accords d'importation et d'exportation avec des entreprises tunisiennes, outre un autre accord dans le domaine de la formation avec l'Institut tunisien du textile.

Selon M. Khadraoui, les perspectives d'exportation de textiles et de prêt-à-porter algériens vers l'Afrique sont prometteuses, comme en témoignent les retours positifs, notamment à travers la participation à de nombreuses manifestations économiques et salons internationaux, dont le dernier en date s'est tenu en Afrique du Sud, où plusieurs accords d'exportation ont été signés.

Pour sa part, M. Ali Bey Naceri, président de l'Association nationale des exportateurs algériens, a salué la "grande" dynamique enregis-

trée, ces derniers temps en Algérie, par les petites et moyennes entreprises (PME), grâce au soutien de l'Etat et aux différents mécanismes mis en place au profit des porteurs de projets, ainsi que la levée des obstacles et la prise de mesures concrètes pour encourager et protéger l'investissement et la production nationale. Concernant la conférence, M. Naceri a souligné qu'elle envoie "un message fort que l'Algérie est devenue une nouvelle destination pour les investissements étrangers arabes et africains d'autant qu'elle est un espace attractif pour des partenariats productifs et fructueux et reflète la volonté de l'Algérie de développer l'activité de l'exportation". Cette conférence constitue, selon lui, un espace de rencontres d'affaires entre les opérateurs algériens de différents secteurs et leurs homologues d'Afrique et du monde arabe, au regard des capacités du pays en termes de textile industriel et de l'ambition d'attirer les investissements, notamment arabes.

#### L'ATTRACTIVITÉ DU MARCHÉ ET DU CLIMAT D'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE MISE EN AVANT

De son côté, M. Fadi Kadidh, représentant de l'Union des industries manufacturières en Palestine, regroupant sept entreprises spécialisées dans les matériaux de construction, a affirmé que la participation des entreprises palestiniennes visait à prospecter les opportunités d'affaires et de partenariat commercial et d'investissement avec leurs homologues algériens, et à poser un autre jalon de la coopération "privilégiée" entre l'Algérie et la Palestine.

L'économie palestinienne, en général, et les entreprises en particulier, notamment dans la bande de Gaza, souffrent des effets du blocus imposé par l'entité sioniste, a-t-il ajouté, soulignant que les hommes d'affaires palestiniens s'attendent à rechercher les opportunités d'investissement et les projets conjoints avec leurs homologues arabes et africains dans différents domaines économiques.

Le directeur exécutif d'une entreprise omanaise activant dans le domaine des industries agroalimentaires, a mis en avant, pour sa

part, l'intérêt accordé par son entreprise à l'importation des produits algériens, ajoutant que sa participation à la foire et à la conférence lui permet de "connaître davantage le marché et le climat d'investissement en Algérie, un pays devenu ces dernières années plus attractif et favorable à l'investissement". Cette manifestation internationale, indique l'opérateur omanais, devrait connaître une "forte" participation, et constituer une opportunité pour examiner les voies et moyens de renforcer la coopération arabo-africaine.

Le Directeur général de la société africaine du Commerce et des affaires mauritanienes, Mohamed Ahmad Mostefa a estimé, de son côté, que "la situation économique mondiale actuelle exige le développement des capacités arabes dans le domaine de l'industrialisation, l'investissement et la création de plusieurs partenariats", soulignant l'importance de l'Algérie "qui dispose d'une base industrielle importante permettant le renforcement des échanges économiques interarabes et intraafricains, notamment en ce qui concerne les petites et moyennes entreprises (PME)". Il a précisé que l'objectif de sa société, qui a eu plusieurs partenariats "réussis" avec des sociétés algériennes, consiste à examiner la possibilité de lancer des projets communs dans le domaine de l'agriculture, des télécommunications et du commerce. Pour rappel, près de 400 sociétés algériennes, arabes et africaines, représentent plusieurs secteurs, notamment les industries mécaniques, les télécommunications, les services financiers, le tourisme, la technologie d'informations, la logistique et les industries agroalimentaires, participant à l'exposition organisée en marge de la Conférence Lors de cette conférence qui se tient sous le thème "opportunités et défis de la 4e révolution technologique", les participants aborderont plusieurs axes, à l'instar des programmes et des plans arabes et africains pour la promotion et le financement des PME. Les assises et les débats animés par les experts et les opérateurs économiques porteront également sur le développement des PME, les opportunités et les défis de la révolution industrielle (4.0) ainsi que la mutation numérique.

**Raiña Raïkoum**  
El-Houari Dilmî

**I**l suffit juste de tendre une oreille attentive aux bruits assourdisants de la rue, cette diseuse de choses vraies, pour se rendre bien compte, qu'il y a, quelque part, quelqu'un qui cherche à nous tailler une bavette pour nous conter quelque fleurette. La preuve qu'il y a quelque chose de psychédélique dans ce qui se (re) tourne au pays, Larbi regarde avec la placidité d'un bovidé le terrible ouragan qui s'abat sur les riches contrées des «roumis» devenus pauvres en l'espace d'un lever-coucher du soleil. En épargnant tout aussi mystérieusement le pays de tous les miracles : celui où tout le monde boustifaille, gargouille, roupille et travaille huit minutes par jour, sans jamais quitter d'un demi-pied son douillet plumard. Pour Larbi, la preuve que l'on fuit le doigt dans l'œil du petit peuple aveuglé par son propre miroir, sont ces cambistes du coin de la rue qui ne veulent pas être les seuls à faire les frais de la crise des bourses dévaluées en faisant

**eux-mêmes dans la rétention des billets, les vrais, pour ne plus les troquer.**

**D**evenue, malgré eux, les meilleurs analystes financiers de tout le pays, nos cambistes, à nous, ne veulent plus de nos dousros chiffronnés enfouis cent lieues sous la terre des cossues villas. Echangé à Aïn-Quelque part à un euro contre à peine dix de nos dousros, pour nos traders clandestins, le marché est truqué. Mais pas encore pour nos responsables, qui continuent de crier, sur tous les toits, que la crise ne sait pas nager ni voltiger haut dans les airs pour arriver jusqu'à Alger, la haute perchée. L'autre preuve que le petit peuple doit toujours continuer à dormir sur ses lauriers rapiécés, vient du premier chercheur de pétrole du pays. Selon ce dernier, la crise n'aura pas plus d'effet qu'un furtif coup de vent, puisque si les vendeurs de pétrole n'arrivent plus à remplir leurs caisses à ras-bord, c'est parce que les acheteurs de pétrole n'ont plus de sous pour le payer. Tout simple.

## Selon le professeur Djenouhat Un nouveau carnet vaccinal

R. N.

**U**n nouveau carnet vaccinal «pour les enfants entrera en vigueur d'ici l'année 2023», a indiqué, hier, le Professeur Kamel Djenouhat, président de la Société algérienne d'immunologie. Expliquant que la crise sanitaire de la Covid-19 a totalement chamboulé le programme de vaccination des enfants et des nouveau-nés.

Intervenant sur les ondes de la

chaîne trois de la radio nationale, Djenouhat dira que «ce nouveau programme va protéger un peu plus les enfants contre les maladies transmissibles», ajoutant que «des réunions sont lieu au ministère de la Santé pour faire avancer ce dossier».

S'agissant de la grippe saisonnière qui commence déjà à se répandre parmi la population, le président de la Société algérienne d'immunologie a appelé à une vaccination massive pour

réduire ses effets, notamment chez les personnes âgées. «Beaucoup de gens perdent leurs parents âgés juste parce qu'ils ne se sont pas fait vacciner», regrette-t-il.

Selon le Pr Djenouhat, «la grippe saisonnière va être plus difficile cette fois-ci, en raison de la dette immunitaire, qui elle-même suppose la disparition du virus grippal pendant deux années face au Covid-19 et la non-vaccination de la population».

### Tourisme

## Un magazine canadien consacre un dossier spécial sur l'Algérie

**L**e magazine canadien "Touristica international" a consacré un dossier spécial à la destination Algérie, mettant en exergue "une histoire riche, des paysages époustouflants et un patrimoine aux racines ancestrales".

Sous le titre "Algérie, terre d'accueil et d'évasion", le magazine relève qu'il s'agit d'une "expérience unique en son genre".

"On aurait souhaité que tous les collègues journalistes et communicants dans le domaine de la presse touristique soient avec nous pour contempler ce spectacle merveilleux", affirme d'emblée Georges El Kahy, Président fondateur de ce magazine.

Le magazine, qui a pris part à la 21e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), tenue récemment à Alger, considère l'Algérie comme "le fruit d'une histoire riche en sus de paysages époustouflants et d'un patrimoine matériel et immatériel chargé d'art et d'histoire aux racines ancestrales".

Mettant en avant le potentiel touristique dont dispose l'Algérie, l'auteur a fait part d'une forte demande en termes de réservation pour le Sud algérien de la part de touristes issus de nombreux pays.

Cette demande grandissante envers la destination Algérie "atteste d'une dynamique positive qui devrait se poursuivre tout au long de l'année à la lumière des nouvelles orientations pronées par les autorités publiques", note la même source.

Dans cette édition, le magazine a mis également en exergue le séjour au Sahara algérien d'un groupe de professionnels du tourisme, notamment du Canada et d'autres pays venant d'Europe.

"Le temps s'arrête dans les sables dorés du Sahara, dans le Sud-Ouest d'Algérie" estime le groupe, qui a relaté les différentes étapes de leur périple dans le désert, accompagnées par des photos et œuvres d'artistes illustrant la beauté des

régions sahariennes. En plus de la beauté des sites touristiques naturels que l'Algérie recèle, l'hospitalité du peuple algérien, ainsi que sa gastronomie typique, de même que ses établissements hôteliers, ont été fortement appréciés par ces touristes.

Qualifiant de "majestueuses" les dunes du Sahara algérien, le groupe de touristes s'est notamment réjoui de sa visite à Taghit (Béchar) où ses membres ont été émerveillés par les immenses dunes qu'ils ont escaladées pour profiter du paysage magnifique, de même que les sites archéologiques agrémentés de gravures rupestres.

Le groupe de professionnels du tourisme, qui a séjourné à l'hôtel Rym surplombant la grande palmeraie de Béni Abbès avec de belle dunes de l'Erg occidental, a indiqué avoir été subjugué par les vieux Ksour locaux qu'il a visités, témoignant de la présence humaine dans cette région millénaire.

## Tamanrasset 6 camions chargés de produits alimentaires saisis, 7 arrestations

**L**es services de sécurité de la wilaya de Tamanrasset, représentés par la Brigade de Recherche et d'Intervention relevant de la Police judiciaire, ont saisi 6 camions poids lourds transportant une quantité considérable de produits alimentaires de large consommation destinés à la spéculation et à la contrebande, a-t-on appris auprès de la cellule de presse et des relations publiques de la sûreté de wilaya de Tamanrasset.

Selon la même source, il s'agit

de 68 tonnes de farine, 21.400 litres d'huile de table, 18 tonnes de sucre et 1.700 kg de pâtes alimentaires, en sus de 2.800 litres de gasoil. 7 suspects ont été arrêtés.

L'opération fait suite à des informations parvenues aux services de la sûreté concernant un groupe d'individus qui s'adonnent à la contrebande de produits alimentaires de large consommation via des pistes non goudronnées vers l'extérieur du pays.

Grâce à un plan sécuritaire bien ficelé, les services de sûre-

té ont saisi 6 camions poids lourds transportant une quantité considérable de produits alimentaires de large consommation destinés à la spéculation et à la contrebande et arrêté 7 individus. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes qui ont prononcé une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 2.000.000 DA à leur encontre.

## Aïn Defla Trois individus arrêtés pour escroquerie sur les réseaux sociaux

**T**rois individus ont été arrêtés par les services de la sûreté de wilaya d'Aïn Defla, pour leur implication dans une affaire d'escroquerie en exploitant les technologies de l'information et de la communication (TIC), a indiqué, dimanche, communiqué rendu public par cette institution sécuritaire.

Selon le même document, la brigade de lutte contre la cybercriminalité relevant des services de la police judiciaire de la wi-

laya, a arrêté trois (3) personnes, âgées de 19 à 31 ans et originaires d'Aïn Defla, pour leur implication dans une affaire de constitution d'une association de malfaiteurs dans le but d'escroquer des gens en exploitant les TIC et en usurpant l'identité d'autrui.

Les mis en cause dans cette affaire attiraient leurs victimes par de faux comptes, via les applications Facebook et WhatsApp, ou des numéros de télé-

phone d'autres victimes, a précisé la même source, notant que l'enquête a, également, révélé leur implication dans l'incitation à l'émigration clandestine par voie maritime, à travers des publications sur les réseaux sociaux.

Les suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires près le tribunal d'Aïn Defla, qui a émis un mandat de dépôt à leur encontre, a conclu le même communiqué.

## Réconciliation palestinienne Le Hamas attaché à la mise en oeuvre de la «Déclaration d'Alger»



**L**e Mouvement de résistance palestinien Hamas a réaffirmé, samedi depuis Beyrouth, son attachement à la mise en oeuvre de la «Déclaration d'Alger», ayant couronné la Conférence d'unification des factions palestiniennes, soulignant que l'étape actuelle exigeait la fin des différends pour se consacrer à la lutte contre les plans de l'occupation.

Cette déclaration a été faite lors d'une rencontre entre une délégation du Mouvement Hamas, présidée par le vice-président de son bureau politique à l'étranger, Moussa Abou Marzouk et le président du parlement libanais, Nabih Berri, consacrée aux derniers développements de la cause palestinienne, selon le site officiel du Mouvement.

Après avoir informé M. Berri des résultats des discussions en Algérie, notamment la «Déclaration d'Alger» pour l'unité nationale palestinienne, signée par quatorze factions pa-

lestiniennes le 13 octobre dernier, M. Abou Marzouk a exprimé la disponibilité du Hamas à mettre en oeuvre les points énoncés dans le document afin de parvenir à une unification palestinienne, indiquant que l'étape actuelle «requiert de mettre un terme à tous les différends et de se consacrer à la lutte contre l'occupation».

A cette occasion, Abou Marzouk a présenté un exposé sur les derniers développements de la question palestinienne, notamment les violences quotidiennes et systémiques menées par les forces de l'occupation sionistes contre le peuple palestinien en Cisjordanie occupée et les assassinats de Palestiniens.

De son côté, Nabih Berri s'est félicité de la «Déclaration d'Alger», soulignant l'importance de ne ménager aucun effort afin d'instaurer un climat favorable à l'unification des forces de la résistance palestinienne.

## Accidents de la circulation 4 morts et 202 blessés en 24 heures



**Q**uatre (4) personnes ont trouvé la mort et 202 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public dimanche par les services de la Protection civile.

Par ailleurs, une personne est décédée par inhalation de monoxyde de carbone émanant d'un chauffage à l'intérieur de sa maison, dans la wilaya de

Tébessa, note la même source.

Les unités de la Protection civile sont intervenues, d'autre part, pour l'extinction de trois incendies à travers les wilayas de Chlef, Laghouat et Ouargla.

Ces incendies ont causé des gènes respiratoires à 15 personnes, évacuées vers des structures sanitaires locales, et provoqué la mort de 3.000 poussins dans un hangar dans la wilaya de Chlef.

## La face cachée de la hausse de l'endettement occidental et des crises pétrolières et alimentaires : pronostic 2023-2025

**D'emblée doit-on dire, que la crise pétrolière est une affaire économique et financière. Il y a cette pensée stratégique quelque part dans le monde : «on veut un pétrole bon marché» comme «on a voulu un pétrole cher les années passées», avant la mi-juillet**

**2014. Et aujourd'hui, avec la guerre en Ukraine, depuis l'invasion par la Russie, le 24 février 2022, on veut plafonner le prix du pétrole russe entre 40 et 60 dollars le baril.**

Par Medjdoub Hamed\*

### 1<sup>e</sup> partie

**L**e problème c'est qu'il y a forcément des raisons impérieuses, et celles-ci ne s'embarrassent pas des conséquences qui vont suivre, et peuvent être très graves tant pour l'Occident que pour le reste du monde. Mais bon, passons. Tout d'abord, regardons les récessions passées. Prenons la période qui a suivi janvier 2001 où les États-Unis sont entrés en récession et que les attentats du 11 septembre sont venus corser la situation économique de la superpuissance déjà affaiblie par la double crise boursière du Nasdaq (valeurs high-tech), en mars et septembre 2000.

L'indice Nasdaq est passé de 3940,25 le 1<sup>er</sup> novembre 1999 à 1328,26 le 1<sup>er</sup> mai 2002. Une chute de l'indice de 0,662%. Pratiquement, toutes les capitalisations boursières dans le monde (à quelques exceptions près) ont décroché par le krach boursier de Wall Street; elles ont chuté entre 30% et 60% de leur valeur entre 1999 et début 2003. (Indices boursiers sur le site Yahoo Finance). Les Bourses mondiales n'ont commencé à remonter qu'après l'entrée en guerre des États-Unis, en 2003, contre l'Irak.

### 1. UNE FORMIDABLE MONÉTISATION DES DÉFICITS COURANTS ET PUBLICS PAR LES ÉTATS-UNIS ET L'EUROPE POUR S'INSCRIRE DANS LA CROISSANCE

On a bien vu qu'entre 2001 et 2008 ou entre 2008 et 2014, le processus a été le même. Déverser des milliards de dollars pour la première période pour soutenir l'économie américaine et l'effort de guerre, la crise arrivée, de nouveau déverser des milliards de dollars pour la sauver cette fois de la crise des «subprimes». Deux phases historiques qui ont évolué de manière absolument corollaire, pour ainsi dire «mathématique», et en maintenant le même état d'esprit que le fut la première. «On guérissait le mal par le mal», l'excès d'argent qui a causé la crise spéculative par encore de l'excès d'argent. C'était finalement ce processus ou le chaos. En fait, on doit le mal, mais il faut relativiser ce mal qu'est l'argent; il a permis durant la première période de doper l'économie mondiale, puisque l'Occident comme les pays du reste du monde ont gagné, la deuxième période, après 2008, c'est bien l'argent massivement injecté, les «quantitative easing» des Banques centrales qui ont sauvé, qui ont remis sur pied leurs écono-

mies, et ce faisant, ils ont dopé les pays du reste monde, du moins les pays émergents et exportateurs de pétrole, jusqu'en 2014. De plus, il faut le souligner, c'est la conjoncture mondiale qui l'a commandé; il n'y avait pas d'alternative; ni la Banque centrale américaine ni européennes n'y pouvaient rien; elles devaient corriger le tir durant la deuxième période. Bien sûr, les économies américaines et européennes sont certes reparties, et c'est une vérité, mais «sur fond d'endettement».

«Le problème pour les Américains est qu'ils doivent rembourser». Ils n'ont pas le choix. Ils ont consommé plus qu'ils n'en avaient le droit. Beaucoup croient que la dette américaine n'est pas remboursable. Ils se trompent, les Américains doivent rembourser leurs dettes au reste du monde, sauf que le remboursement se fait selon les règles habituelles entre créancier et débiteur. Et surtout, et il ne faut pas perdre cette règle à première vue, «les États-Unis n'obligent pas les pays européens et les pays du reste du monde à investir dans leur économie, comme à acheter les titres de dettes publiques (bons de Trésor de différentes maturités en dollars) émis par le Trésor américain. De même, les pays d'Europe n'obligent pas les pays du reste du monde à acheter des bons de Trésor européens en euros. Il y a une confiance entre les pays émetteurs de monnaies internationales et les pays du reste du monde dont la grande majorité ont besoin des monnaies internationales, principalement le dollar US, l'euro et le yuan chinois, et accessoirement la livre sterling et le yen japonais.

Cependant, aujourd'hui, le monde n'est plus aux années 1980 lorsque Paul Volcker a relevé le taux d'intérêt directeur de la Réserve fédérale américaine (Fed) de 10% à 20%. Et brusquement le monde s'est trouvé comme par magie endetté. Nous connaissons la suite et les conséquences qui ont suivi, un endettement mondial qui a mis à genoux les économies des pays en développement. Même l'Union so-

viétique endettée a été effacée de l'histoire, elle a cessé d'exister en 1991. Et sa périphérie européenne (pays de l'Europe centrale et orientale) est allée renforcer l'Europe de l'Ouest au point qu'aujourd'hui il n'y a plus d'Europe de l'Ouest mais d'Europe tout court et qui cherche même à s'agrandir de l'autre Europe, voire même de la Russie (sait-on jamais?). Et d'ailleurs, cette expansion est à l'origine de la guerre en Ukraine, en 2022.

Aussi, donnons quelques chiffres pour connaître la situation financière de la première puissance économique du monde. Scindons la période 2001-2014 en trois phases pour comprendre le déroulement des événements. Comme on l'a dit, l'entrée en guerre des États-Unis, après le 11 septembre 2001, a été particulièrement nourrie par les liquidités monétaires déversées par la Fed. C'est ainsi que les déficits courants américains ont explosé, passant de -395 milliards de dollars en 2001 à -687 milliards de dollars en 2008. Le pic a été atteint en 2006, avec un total de -807 milliards de dollars, au plus fort de la guerre en Irak; les tensions étaient extrêmes et les États-Unis menaçaient d'étendre la guerre à l'Iran. Ce n'est qu'à partir de 2007, lorsque la crise immobilière a fait son apparition aux États-Unis, que le déficit de la balance des paiements courants a commencé à diminuer. À -719 milliards de dollars en 2007, -687 M\$ en 2008, avec 1 M\$ = un milliard de dollars.<sup>(1)</sup>

Le déficit public américain, annulé en 1999, puis positif en 2000, à +0,8% du PIB américain (sous la présidence Clinton), a de nouveau augmenté. Il passe en 2001 à -1,4% du PIB, en 2002 à -4,8% du PIB, en 2003 à -5,9% du PIB... pour atteindre en 2008, -7,2% du PIB (-1042,416 M\$).

Quant à la dette publique américaine, sous la présidence de Bill Clinton, elle passe de 70,6% du PIB en 1993 à 48,1% du PIB (4646,941 M\$) en 2000; elle a fortement baissé, de plus de 20%. Sous la présidence Bush, la dette publique a au contraire augmenté, passant de



50,7% du PIB (5214,495 M\$) en 2001 à 78,1% du PIB (11307,318 M\$) en 2008.<sup>(1)</sup>

Ces chiffres donnent une idée de l'évolution de la dette publique américaine. Après l'éclatement de la crise immobilière et financière en 2007-2008, commencent les programmes de quantitative easing. Mis en œuvre durant la crise (QE1), d'autres programmes de quantitative easing vont suivre après 2008. Le dernier programme (QE3) se termine en octobre 2014. Le déficit courant américain baisse fortement avec la récession en 2009 et passe à -381 milliards de dollars; il atteint en 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, respectivement -444 M\$, -459 M\$, -461 M\$, -400 M\$, -411 M\$. En 2015, le déficit courant est de -410 M\$. Si les déficits courants diminuent, en revanche, les déficits publics explosent.

En 2009, le déficit public américain est à -12,8% du PIB, soit 1884,032 milliards de dollars. Bien qu'il baisse en 2010, 2011, et 2012, il reste néanmoins élevé, et se compte respectivement à -12,2% du PIB, -10,7% du PIB, -9,0% du PIB. Ce n'est qu'en 2013 qu'il descend à -5,7% du PIB, soit -921,291 M\$. En 2014, le déficit public est à -5% du PIB.

Quant à la dette publique, elle augmente mécaniquement. De 78,1% du PIB (11307,318 milliards de dollars) en 2008 à 92,5% du PIB (13615,075 M\$) en 2009. En 2010, 2011, 2012, la dette publique américaine augmente encore et s'établit respectivement à 101,8%, 107,7% et 110,5% du PIB. En 2014, la dette publique s'établit à 110,1% du PIB, soit 18461,568 M\$.<sup>(1)</sup>

Que constatons-nous pour les deux périodes, c'est-à-dire celle des «subprimes» et celle des «quantitative easing» (QE1, 2, 3) qui ont suivi ? Que sous la présidence Bush et Obama, la dette américaine a plus que doublé en une décennie et demie. On est loin de la situation financière laissée par le président Clinton. Au vu de cette dégradation économique, force de dire que l'économie

américaine a vécu une situation d'extrême faiblesse qui a nécessité une formidable monétisation des déficits courants et publics pour s'inscrire dans la croissance. Et le reste de l'Occident, dont l'Europe, a suivi le processus avec aussi un endettement en hausse. Une question cependant : «qui a profité aussi de ses déficits jumeaux ?»

### 2. «QUI MÈNE LE JEU MONDIAL, L'OCCIDENT OU LE RESTE DU MONDE ?, IL VA DE SOI QUE C'EST L'OCCIDENT NONOBSTANT L'ENDETTEMENT DE L'OCCIDENT

Les déficits de la balance courante et publics américains ont été colossaux, et se sont traduits par des pertes financières tout aussi colossales. Et donc un endettement extérieur américain colossal. La Chine en premier a profité de la guerre menée par les États-Unis au Moyen-Orient et son corollaire, son endettement qui a accompagné les dépenses militaires et la forte consommation intérieure.

En 2000, les réserves de changes de la Chine s'établissaient à 165,574 M\$. En 2005, ses réserves de change quintuplent pour atteindre 818,872 M\$. En 2008, ses réserves de change ont été multipliées par 12 pour atteindre 1.966,200 M\$.<sup>(1)</sup>

\*Auteur et chercheur spécialisé en Economie mondiale, Relations internationales et Prospective

#### Notes :

- États-Unis, Chine, Russie, Japon. Balance des paiements courants-Déficit/surplus public-Dette publique-taux de chômage-Réserves de change-Taux de chômage-PIB en milliards de dollars  
<http://data.lesechos.fr/pays-indicateur/etats-unis/balance-des-paiements-courants.html>  
<http://data.lesechos.fr/pays-indicateur/etats-unis/deficitsurplus-public.html>  
<http://data.lesechos.fr/pays-indicateur/etats-unis/dette-publique.html>  
<http://data.lesechos.fr/pays-indicateur/chine/reserves-de-change.html>  
<http://data.lesechos.fr/pays-indicateur/russie/reserves-de-change.html>  
<http://data.lesechos.fr/pays-indicateur/etats-unis/taux-de-chomage.html>  
<http://data.lesechos.fr/pays-indicateur/etats-unis/pib.html>  
<http://data.lesechos.fr/pays-indicateur/japon/dette-publique.html>

## Le contentieux archivistique algéro-français... 60 ans après

Par Lakhdar Amrani\*

### 2ème partie

#### 1.2.2 Un deuxième transfert en 1962:

Celui-ci fut amorcé sous l'impulsion de la Délegation Générale en Algérie et sur indication du Conservateur des Archives Régionales d'Alger. En effet, suite à une note du 6 mars 1962 (14), émanant de Maxime Roux, en sa qualité de Secrétaire Général de la Délegation Générale en Algérie, les transferts reprirent, de plus belle, en 1962. Conformément à l'esprit de cette note, 29 containers transportant une deuxième partie de la mémoire du peuple algérien, quittaient par bateau, le port d'Oran, les 11 et 14 mai 1962 et par la même occasion, trois autres envois à savoir, ceux du 9 mai, du 26 et 29 juin de la même année ont été programmés pour quitter Constantine, vers la France.

Au Total, pour les seuls Centre Régionaux d'Archives d'Oran et de Constantine, il y eut pas moins de sept transferts d'archives de l'Algérie vers la France, entre 1961 et 1962.

#### 2. Quantité et contenu sommaires des transferts d'archives :

##### 2.1 La quantité approximative des archives transférées :

Il faudrait avouer à ce propos que la quantité réelle des archives transférées est très difficile à cerner, faute d'indications tangibles. Le contentieux a connu une médiatisation telle, que les chiffres avancés par les uns et par les autres doivent être pris avec beaucoup de précautions, en attendant une étude sérieuse qui serait en mesure de fixer un chiffre exact sur la quantité des archives ayant été transférées entre 1961 et 1962, de l'Algérie vers la France. C'est ce qu'essaie de nous dire Fouad Soufi quand il note que: « Seule une étude serrée sur les fonds repérés avant leur transfert peut fournir une idée de la quantité des archives enlevées des dépôts publics. Or, si l'état des archives de Constantine a été retrouvé, si celui d'Oran peut être reconstitué, celui des Archives d'Alger est encore plus difficile à établir. » (15). En effet, les chiffres avancés de part et d'autre, sont si disparates (16) et l'unité de comptage, tellement variée (tantôt en tonnes, tantôt en sacs ou en kilomètres linéaires, ou en liasses) qu'il est très difficile de se retrouver.

Néanmoins, sans vouloir être exhaustif, il nous a paru utile voire, nécessaire de rapporter, les chiffres avancés par la partie algérienne représentée par feu Abdelkrim Badjadja (17), Fouad Soufi (18), tous deux, membres du premier comité mixte intergouvernemental sur les archives (1980-1981), Yves Pérotin (pour les Archives d'Alger, surtout) et Gérard Ermisse (19) pour la partie française.

Voyons pour commencer ce que nous rapporte, à ce sujet Fouad Soufi (20) :

Pour le Centre Régional d'Archives d'Oran :  
- 43 tonnes ou 1.600 sacs (dont 899 liasses) ou 33 containers ont été transférées entre 1961 et 1962.

Pour le Centre Régional d'Archives de Constantine :

- 120 tonnes ou 21.566 liasses d'archives avaient quitté les dépôts du centre, entre 1961 et 1962, en direction de la France.

Pour le Centre Régional d'archives d'Alger :

Fouad Soufi ne donne aucun chiffre tandis que Yves Pérotin, lors son enquête sur la situation des archives publiques en Algérie, en 1964, au profit de l'UNESCO, avait noté dans son rapport que : « Il semble qu'avant l'indépendance, le dépôt comptait 8 Km de documents. Il semble, également que la masse des collections ait été amputée par le transfert (vers la France, ndlr), d'à peu près 50%. » (21).

Feu Abdelkrim Badjadja en sa qualité de Directeur Général des Archives Nationales, rapporte pour sa part, dans la synthèse du contentieux archivistique algéro-français (22), « qu'au total, 600 tonnes/20.000 ml d'archives ont été déplacées du territoire algérien, entre 1961 et 1962» (23). D'ailleurs, ce chiffre a été repris tel qu'il est, par Léopold Auer, dans l'étude relative aux contentieux archivistiques, qu'il avait faite au profit de l'Unesco, en 1998 (24).

Pour sa part, Gérard Ermisse réduit quelque peu, le chiffre avancé par la partie algérienne quand il affirme : « que le Centre des archives d'outre-mer (CAO) à Aix-en Provence (25), conserve 7,5 kml à 7,8 kml d'archives dites de souveraineté, soit environ 10% de la masse des archives publiques qui existaient en Algérie en 1962, masse évaluée à 80 kml, sans garantie sur ce chiffre. Les documents... proviennent principalement du Gouvernement Général (800 ml), et des administrations départementales d'Alger (2000 ml), d'Oran (1500 ml), et de Constantine (26) (1.000ml) » (27).

Il résulte après la somme de ces chiffres que seuls 5.300 ml, soit 5,3 kml d'archives algériennes sont conservées au CAO et non, 7,5 kml à 7,8 kml comme l'a si bien précisé Gérard Ermisse.

Convenons-en, puisque nous n'avons pas tellement le choix mais, peut-on savoir dans ce cas, où sont passés les 2,5 kml d'archives qui représentent au strict minimum : la différence entre les 7,5 Kml à 7,8 Kml » signalés et les « 5,3 kml » constituant la somme des fonds détaillés par provenance indiqués par ce dernier? Ou peut-être que ces fonds selon G. Ermisse n'ont pas une grande importance et qu'il vaudrait mieux les omettre parce que leur perte n'affecterait pas l'écriture de l'histoire de l'Algérie ?

Cela étant dit, on peut penser d'un autre côté, que les 2.500 ml dont il est question et qui ont été omis constituent la masse des archives conservées dans les magasins du CAO et qui n'ont pas été traitées depuis, pas moins de 43 ans au minimum, au vu de date de la publication de l'article de G. Ermisse, qui eut lieu en 2004. Mais, même dans ce cas, Gérard Ermisse en tant que praticien, aurait signalé cela !!!!!

L'historien Benjamin Stora, en reprenant à son compte les thèses de la partie française en matière d'archives de gestion et de souveraineté avait parlé dans son rapport sur la réconciliation des mémoires.... de 10 kml « d'archives rapatriées à partir de 1961 en France et conservées aux archives nationales d'Outre-mer »(28).

Essayons maintenant, sans parti pris, ni passion, de combiner entre les chiffres, rapportés par les uns et les autres, afin de nous rapprocher, plus ou moins, de la quantité des archives transférées :

1. Commençons d'abord par unifier notre unité de mesure.

- A ce propos, il est reconnu que 1 mètre linéaire = 50 kg d'archives, et par conséquent 1 tonne d'archives équivaudrait à 20 ml.

2. Passons maintenant à la conversion des données recueillies par Fouad Soufi/Abdelkrim Badjadja, Yves Pérotin et Gérard Ermisse :

- 43 tonnes d'archives x 20 = 860 ml (Oran)  
- 120 tonnes d'archives x 20= 2.400 ml (Constantine)

- 4.000 ml divisé par 20 = 200 tonnes d'archives (Alger)

- 800 ml divisés par 20 = 40 tonnes d'archives (GGA)

- 640 ml divisés par 20 = 32 tonnes d'archives (représentant, selon notre déduction, les archives des départements de l'Ouest algérien et qui font la différence entre les 1500 ml affichés par Gérard Ermisse et les 860 ml cités par Fouad Soufi )

3. Faisons le total de ce que nous avons :

43 t. + 120 t. + 200 t. + 40 t. + 32 t. = 435 tonnes d'archives ou 8.700 mètres linéaires d'archives. Ne sont pas compris, dans ce chiffre, les archives qui ont été récupérés sur les Moudjahidines de l'ALN, les archives militaires conservées au château de Vincennes et les archives des banques (régies, toutes les 2 par un statut particulier).

Tout compte fait, il y a lieu de constater que selon notre propre estimation, nous ne sommes pas très loin du premier chiffre avancé par Gérard Ermisse et que Benjamin Stora, pour sa part avait parlé de 10 kml d'archives dans son rapport, en faisant allusion selon ses dires « archives rapatriées à partir de 1961 en France et conservées aux archives nationales d'Outre-mer ». (28)

#### 2.2 Exemples de fonds d'archives déplacées entre 1961 et 1962 :

##### 2.2.1 Archives du troisième âge

###### 2.2.1.1 Archives du Gouvernement Général de l'Algérie:(29)

Séries	Intitulé du fonds	Dates extrêmes
<b>A</b>	Archives antérieures à 1835	1686-1835
<b>B</b>	Concessions d'Afrique	1750-1828
<b>C</b>	Archives espagnoles	XVIIe s – XVIIIe s
<b>G</b>	Personnel et administration générale	1870-1956
<b>H</b>	Affaires musulmanes et sahariennes	1843-1959
<b>I - J - K</b>	Affaires Arabes (Alger/Oran/Constantine)	1843-1962
<b>M</b>	Propriété indigène	1863 - 1956
<b>N</b>	Travaux publics	1831 - 1882
<b>S</b>	Instruction publique	1897 - 1962

###### 2.2.1.2 Archives locales (Préfectures, Sous-préfectures, Communes, etc.)

Séries	Intitulé des fonds
<b>E</b>	Elections
<b>F</b>	Police et sécurité
<b>H</b>	Agriculture, commerce, industrie
<b>I</b>	Affaires musulmanes
<b>M</b>	Colonisation
<b>N</b>	Propriété indigène

#### 2.2.2. Archives du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> âge ou archives administratives(30):

ayant été ramassées entre 1961 et 1962, dans les bureaux du GGA, préfectures, sous-préfectures, communes mixtes, communes de plein exercice, etc., ce sont des archives de gestion courante des individus dans tous les secteurs de la vie quotidienne : administrative, économique, sociale, culturelle, technique, etc.

Comme il a été constaté à la lecture des bordereaux de transfert des archives (Archives départementales de Constantine) ou après reconstitution (Archives départementales d'Oran), ceux qui étaient chargés des opérations du transfert des archives entre 1961 et 1962 ne faisaient aucune distinction entre les différentes catégories d'archives.

Ils avaient ramassé tout ce qui leur tombait sous la main, à commencer par les archives antérieures à la colonisation et qui n'avaient aucun rapport avec la « souveraineté » de la France, jusqu'aux archives du premier âge qui étaient classées dans les armoires. Tout était enliassé et bon à être transféré. Et par conséquent, on peut supposer que les documents qui sont restés sur place, l'ont été, non pas, parce que les Français les ont laissés par bonne intention, mais parce qu'ils n'ont pas pu être déplacés soit faute de moyens logistiques, soit faute de temps.

Un simple regard sur la liste des documents transférés, qui est loin d'être exhaustive (31) donne l'impression que l'Algérie est plus victime d'un « hold-up de son histoire »(32) que d'un transfert de ses archives pour des raisons qu'on essaie vainement de justifier et auxquelles adhère volontiers l'historien B. Stora. On voit bien qu'aucun document n'est épargné, qu'il soit produit par l'administration française ou par une autre, pendant la colonisation française ou, bien avant elle.

#### 3. Le contentieux vu par la partie algérienne :

##### 3.1 La réaction algérienne face aux transferts massifs de leurs archives :

Les Algériens se sentant frustrés, spoliés, lésés, jusque dans leur patrimoine national et leur souveraineté, n'avaient d'autres choix que de se constituer « partie civile » contre une puissance qui n'a pas cessé de les exploiter depuis 1830. Dès 1962, ils mettent au point un système leur permettant de revendiquer, en toute légitimité, la restitution de leurs archives.

Cela est d'autant plus vrai que, feu A. Badjadja, membre du 1<sup>er</sup> comité intergouvernemental sur les archives affirme dans la synthèse du contentieux qu'il avait établi en 1995 (33) que : « Depuis 1962, l'Algérie n'a à aucun moment cessé de réclamer la restitution des archives transférées. Dès 1967, nous avons demandé l'application des recommandations de la table Ronde Internationale des Archives (Varsovie 1961) ». Au lieu de cela, la France comme à son habitude fit la sourde oreille et se contenta pour calmer un tant soit peu le jeu, de restituer des lots de cartons d'archives contenant des registres et d'autres documents, revenant à la période ottomane (cf. section 6 : archives restituées).

A suivre

#### Notes

14- Note n°05 34DGA/AG.2 du 06 mars 1962 citée par Badjadja A. Hachi O. et Soufi F. Synthèse du contentieux archivistique algéro-français. Op.cit p. 3

15- Fouad SOUFI. En Algérie : l'Etat et ses archives. Op. cit. p.170

16-« C'est ainsi que de 20 tonnes sur 8 Kml signalées par Pierre Nora (7 novembre 1981), on passe aux 200 tonnes sur 7 Kml affirmés par Pierre Catherine (26 octobre 1981, et aux 400 tonnes sur 7 Kml affichés par Libération (30 octobre 1981) cité par Akbal MEHENNI. Problématique générale du contentieux algéro-français. Op.cit.p.29

17- En sa qualité de Directeur des Archives de la Wilaya de Constantine, de 1974 à 1990

18- En sa qualité de Directeur des Archives d'Oran de 1974 à 1993

19- En sa qualité de Chef de l'Inspection générale des Archives de France à partir de 2004

20- Fouad SOUFI. En Algérie : l'Etat et ses archives Op.cit. 171

21- Yves PEROTIN. Algérie , archives publiques. p.10

22- BADJADJA A. HACHI O. et Soufi F. Synthèse du contentieux archivistique algéro-français. Op. cit. p.5

23- A signaler que ce chiffre devrait être revu à la baisse car, il n'est pas conforme aux règles reconnues en matière de stockage des archives. En effet, il est d'usage de compter 50 kg (approximativement) pour 1 ml et 20 ml pour 1 tonne d'archives. Et par conséquent, si on multiplie 20 par 600 t , ça donnerait 12000 ml et non, 20000 ml. En revanche, si on divise 20000 ml par 20 (équivalent aux 20 ml que contient approximativement une tonne de documents), le résultat sera 1000 tonnes et non 600 t.

24- AUER Léopold. Les contentieux archivistiques. Analyse d'une enquête internationale Op.cit. p.3

25- Le Centre en question a été bâti spécialement en 1966 pour abriter les archives des anciennes colonies françaises.

26- « Abdelkrim Badjadja : affirme qu'il s'agit de 2000 ml d'archives extraits des départements de Constantine, Batna, Annaba, et Sétif dont la moitié se trouvait encore en territoire algérien en Septembre 1962, soit 3 mois après l'indépendance de l'Algérie » in Abdelkrim BADJADJA. A propos du contentieux archivistique algéro-français. Clarifications et mises au point au sujet des vérités occultées. p.22

27-ERMISSE Gérard. L'actualité des contentieux archivistiques. Archives et patrimoines. p.51

28- STORA Benjamin : Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie. Rapport remis à Emmanuel Macron. Janvier 2021.

29- AKBAL Mehenni. Le contentieux archivistique algéro-français. Op. cit. pp.88-136

30- BADJADJA A., HACHI O. et SOUFI F. Synthèse du contentieux archivistique algéro-français. Op. cit. p.5

31- Pour plus de détails, voir : Akbal MEHENNI. Le contentieux archivistique algéro-français. Op. cit. pp. 136- 163

32-القورصو محمد . التاريخ، الذكرة والسياسة: سطوة فرنسا على التاريخ، حالة الجز

## EL TARF

### CW 120 à Chebaïta Mokhtar : un point noir qui attend sa réhabilitation

**Le CW 120, qui s'étend sur une distance de 05 km, de la Cité Bordj Nem à Zorami dans la commune de Chebaïta Mokhtar, daïra de Dréan, wilaya d'El Tarf, dégradé en plusieurs endroits et étroit, est considéré comme un point noir qui attend sa réfection et son élargissement.**

A. Ouelaa

**L**es habitants de la localité de Zorami et les transporteurs qui empruntent cette route au même titre que les habitants n'ont eu de cesse de dénoncer la dangerosité de ce tronçon routier qui continue d'enregistrer des accidents dramatiques. Selon les services des travaux publics, l'inscription de l'opération de réfection et d'élargissement de cette route sur 05

km aurait dû se faire en 2013. Elle fut frappée par le gel malgré les tentatives de ces mêmes services pour la relance de cette opération qui sont demeurées pour le moment sans suite. Le maire de la commune de Chebaïta Mokhtar, contacté sur ce problème, nous a déclaré que normalement cette opération sera annulée au regard des prix pour être ensuite relancée. En attendant, la prudence demeure de mise sur ce chemin de wilaya pour éviter les accidents.

## KHENCHELA

### 59 ha de foncier industriel inexploité récupérés

**D**es terrains d'une superficie de 59 hectares du foncier industriel inexploité ont été récupérés, a indiqué dimanche le directeur de wilaya de l'industrie, Achi El Kouachi.

Le même responsable a précisé que dans le cadre des efforts d'assainissement du foncier industriel, il a été procédé à l'annulation de 75 arrêtés d'attribution de terrains destinés à accueillir des projets d'investissements permettant la récupération de 59 hectares du foncier industriel inexploité à travers des zones industrielles et des zones d'activités.

Au cours des 10 dernières années, la direction de l'industrie a examiné 1.600 dossiers de demande de terrains réservés à l'investissement dont 928 ont été acceptés et a délivré 417 arrêtés d'attribution de concession portant sur 428 hectares, a ajouté le même cadre.

L'opération d'assainissement du foncier industriel de la wilaya se poursuit encore et les autorisations et terrains

seront retirés aux investisseurs qui n'ont pas lancé leurs projets en dépit de toutes les facilités accordées par les directions exécutives concernées, a encore ajouté le directeur de l'industrie.

Il a également assuré qu'il sera procédé "très prochainement" à la programmation d'une réunion du comité de wilaya de l'investissement pour lancer l'étude de 278 dossiers d'investissement en suspens et établir une nouvelle liste des porteurs de projets pour remplacer les investisseurs dont les arrêtés ont été annulés.

Dans le cadre de l'amélioration de son offre en foncier industriel, la wilaya de Khenchela a bénéficié au titre du programme complémentaire de développement d'opérations d'aménagement de cinq (5) mini-zones d'activités dans les communes de Taouzianet, Djellal, Chechar, El Ouldja et R'mila qui à terme permettront de satisfaire des centaines de demandes de terrains pour des projets d'investissement.

## JIJEL

### Arrivée de la caravane nationale de médecine sportive

**L**a caravane nationale de médecine sportive, arrivée samedi au centre médico-social du chef-lieu de wilaya de Jijel, a reçu un accueil remarquable de la part des adhérents des associations sportives. Le docteur Hicham Allam, président de l'Association nationale algérienne de médecine sportive, organisatrice de la caravane, a déclaré à l'APS que le but de cette initiative est de diagnostiquer des symptômes préliminaires de maladies ou de traumatismes dont peuvent souffrir les sportifs. Le même responsable a précisé que les consultations gratuites accordées aux clubs dépourvus de moyens suffisants, portent sur toutes les spécialités. «Les sportifs sont auscultés par des généralistes et des spécialistes, notamment la chirurgie orthopédique, la cardiologique, la réadaptation fonctionnelle, la chirurgie dentaire, la nutrition, le soutien psychologique, l'orthophonie», a-t-il dit. M. Allam a fait savoir que dans une première phase, il s'agit de diagnostiquer les maladies les plus graves, un accompagnement des sportifs sera ensuite assuré avec le

soutien de médecins spécialisés dans la médecine sportive.

Il a, en outre, indiqué que les autorités de la wilaya ont mis à la disposition de la caravane les meilleures conditions d'accueil, ajoutant que la caravane de médecine sportive se rendra dans toutes les wilayas qui feront appel à ses prestations.

Le docteur Nadjet Boudraa du centre médico-social de Jijel a mis l'accent, pour sa part, sur l'importance des soins dentaires des sportifs, qui peuvent générer des maux plus graves, notamment cardiaques en insistant sur l'attention à apporter aux infections dentaires pouvant également perturber leurs rendements compétitifs. M. Houssem Boubalout, président du club sportif «Noudjoum Moustakbal de Texenna», a déclaré, quant à lui, que la caravane de médecine sportive a rendu de précieux services aux jeunes, notamment ceux affiliés aux clubs dépourvus de moyens suffisants. La volonté politique sincère a incité les jeunes à s'impliquer dans la dynamique de construction (Hidaoui).

## BOUMERDÈS

### Appel pour une meilleure prise en charge des diabétiques



**L**a bonne prise en charge médicale des personnes atteintes du diabète nécessite la généralisation des foyers pour diabétiques sur le territoire de la wilaya de Boumerdès, dont notamment sa partie Est, a estimé, samedi, le président de l'association des diabétiques de la wilaya, Mokri Mohamed. «Les diabétiques de la partie Est de Boumerdès ressentent un besoin pressant pour de nouveaux foyers dédiés à cette catégorie, parallèlement à la réhabilitation et modernisation des structures actuellement opérationnelles dans d'autres régions de la wilaya», a indiqué M. Mokri à l'APS, à la veille de la Journée mondiale du diabète (14 novembre). Le responsable de cette association activant depuis 1998 et comptant près de 9.000 adhérents a souligné l'important rôle de ces foyers dans le rapprochement des structures médicales de proximité des malades, en leur évitant

des déplacements vers les hôpitaux et les structures sanitaires. Il s'agit, également, d'alléger la pression exercée actuellement sur les foyers pour diabétiques des daïras de Boudouaou (Nord), assurant la prise en charge de près de 4.000 malades et de Boumerdès (9.000 malades), a-t-il observé. Des diabétologues de la wilaya, dont le Dr Abdi Rachid et Dr Louni Makhlouf ont appelé, à l'occasion, à l'impératif règlement du problème de manque ou d'indisponibilité de médecins spécialistes, au niveau des hôpitaux et des établissements locaux de santé publique. Ils ont, également, plaidé pour l'ouverture de spécialités médicales liées au diabète et à d'autres maladies chroniques, actuellement indisponibles à l'échelle de la wilaya. Un appel a été, également, lancé en direction des autorités publiques en vue de la «révision du taux de remboursement» des malades diabétiques, auprès

de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), dont particulièrement concernant les frais des examens médicaux et des radios. Le Pr Boukert Cherif a, pour sa part, insisté sur l'impératif d'une éducation sanitaire, pour le malade diabétique, «seule à même de lui permettre de vivre en accord avec sa maladie». Il a notamment mis en garde contre la restauration rapide (fast-food), riche en sel et en huiles. «L'absence d'une culture alimentaire saine et équilibrée est un facteur aggravant pour cette maladie», a-t-il déploré, tout en appelant au suivi quotidien de la maladie. «Une diète alimentaire étudiée conjointement au respect du traitement prescrit avec la pratique d'un sport (marche notamment), et la réalisation d'exams de suivi périodiques, peuvent aider à lutter contre les complications de la maladie et contrôler son évolution», a assuré le Pr Boukert.

## TIPASA

### Inauguration du premier siège du Conseil supérieur de la jeunesse

**L**e président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a affirmé, samedi à Tipasa, que la volonté politique sincère des autorités supérieures du pays a incité les jeunes à s'impliquer davantage dans la dynamique de construction caractérisant le pays. Procédant, en compagnie du wali Aboubakr Seddik Boucetta, à l'inauguration du premier siège du CSJ au niveau national, au Centre de loisirs scientifiques de Tipasa, M. Hidaoui a appelé à «exploiter l'opportunité de la disponibilité d'une volonté politique sincère chez les autorités supérieures du pays, en vue d'inciter les jeunes à s'impliquer en force dans la dynamique de construction caractérisant le pays». Cette volonté politique permettra aux jeunes de contribuer de manière efficace et rigoureuse au processus de développement et de changement escompté, en

vue de construire une nouvelle Algérie prometteuse et atteindre la stature d'un pays fort et développé, a ajouté le même responsable.

Evoquant le rôle du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Hidaoui a rappelé la responsabilité incomptante à cette instance dans la mise à disposition, au profit des jeunes, d'espaces permettant l'émergence de leurs talents et aptitudes, de manière à rendre leur contribution positive et constructive, parallèlement à la proposition d'idées à soumettre aux autorités supérieures qui, à leur tour, les développeront sous forme de lois, mesures et autres projets incarnant les aspirations des jeunes. Il s'est, également, félicité de l'organisation d'un salon des start-up et du concours de la meilleure idée de projet à Tipasa, estimant que ce type d'événements vise la promotion des innovations des

jeunes, au même titre que l'établissement de ponts de communication. «L'Algérie dispose de capacités, il suffit juste de les valoriser et de les exploiter», a encore soutenu le président du CSJ. M. Hidaoui a aussi loué l'«accompagnement» assuré par le wali de Tipasa, à travers l'octroi de ce premier siège aux représentants du CSJ, le qualifiant de «modèle à suivre en matière d'instauration d'un environnement propice et attractif pour les jeunes». L'inauguration du premier siège du CSJ ainsi que l'organisation de l'exposition «Tamatayouz oua Ibdaâ» (Excellence et créativité) au Centre de loisirs scientifiques et le «Concours de la meilleure idée de projet», initié en coordination avec la wilaya, s'inscrivent dans le cadre du programme du CSJ pour la célébration du 68<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale.

## Horaires des prières pour Alger et ses environs

19 rabie ethani 1444

El Fedjr  
05h56

Dohr  
12h33

Assar  
15h19

Maghreb  
17h43

Icha  
19h04



## En marge du réaménagement du marché des fruits et légumes Des kiosques et baraques illicites démolis à Ibn Sina

**Plusieurs kiosques et baraques illicites érigés dans le secteur urbain d'Ibn Sina ont été démolis avant-hier, lors d'une opération lancée par la délégation communale Ibn Sina et les services du bureau d'hygiène communal.**

K. Assia

**E**n effet, la campagne de lutte lancée depuis des mois par les autorités locales contre le squat des espaces publics se poursuit. Cette opération vient en application des nouvelles dispositions des autorités locales qui portent sur la lutte contre le squat des espaces publics, sans autorisation et sur le rejet anarchique des déchets.

A vrai dire, l'occupation illicite des trottoirs, sans autorisation, par des commerçants ou des vendeurs ambulants est devenue un véritable cauchemar pour de nombreux citadins dont certains se disent impuissants face à une telle prolifération. Sur ce, plusieurs sorties d'inspection et de contrôle ont été effec-

tueées avant cette opération afin d'identifier ces baraques illicites érigées sur l'espace public et programmer leur démolition.

Le wali d'Oran avait interdit, il y a quelques mois, tout squat des trottoirs et des espaces se trouvant en face des magasins.

Il a insisté également sur la lutte contre la spéculation sur les denrées alimentaires et a interdit toute commercialisation de produits non conformes et pouvant présenter un danger pour la santé des consommateurs. Les services du commerce, appuyés par les services de la police, ont été désignés pour effectuer des inspections et des contrôles afin d'appliquer les nouvelles instructions portant sur l'interdiction de l'occupation sans

autorisation des trottoirs par des commerçants, entre autres. Par ailleurs et pour une meilleure prise en charge des préoccupations des habitants d'Ibn Sina, les services de la délégation ont lancé une vaste opération de réaménagement du marché des fruits et légumes et plusieurs quantités de détritus ont été ramassées de sorte que des directives ont été données pour veiller à l'entretien et à l'hygiène du site. Le but est de respecter les horaires du passage des camions chargés de la collecte des ordures ménagères et de ne pas jeter les détritus sur la chaussée. Notons qu'un programme a été élaboré pour multiplier ces campagnes de nettoiement en collaboration avec le mouvement associatif.

## En prévision d'une opération de contrôle des transporteurs La commission d'hygiène de l'APC appelle au respect de la réglementation

J. Boukraa

**E**n prévision d'une prochaine opération de contrôle, la commission d'hygiène, de la santé et de l'environnement de la commune d'Oran vient de lancer un appel aux opérateurs de transport de voyageurs urbain et suburbain à respecter la réglementation en vigueur et les mesures d'hygiène pour préserver la santé et la sécurité du citoyen.

Selon un communiqué publié par la commission, les transporteurs sont sommés de « traiter les usagers avec respect, avoir une trousse de secours avec ses fournitures non périmées, avoir un extincteur dans le bus qui n'est pas périmé, veiller sur l'hygiène et la propreté des bus, avoir un certificat médical certifiant la santé mentale et physique du conducteur et du receveur, éviter d'utiliser l'alarme sonore (klaxon à air) en milieu ur-

bain, source de nuisances et de gêne pour les citoyens, en plus de l'acquisition des documents nécessaires à cette activité.

Les futures opérations de contrôle seront effectuées en coordination avec les différents services concernés ainsi que le syndicat des transporteurs. En dépit des efforts des services de la direction des transports et des autorités, l'organisation du transport laisse à désirer. Les usagers des transports en commun sont transportés dans des conditions lamentables. Parmi les dépassements, il y a le changement d'itinéraire, le défaut d'hygiène, la surcharge technique, le non-respects des règlements, le changement unilateral de l'itinéraire et du parcours fixé par la DTWO, aux arrêts fictifs et chaotiques sur des lieux publics non autorisés et non-respect des arrêts officiels, l'état catastrophique des bus (intérieur et extérieur), le

non-respect des mesures de prévention Covid, le manque de respect aux clients entre autres. Pire encore, certains bus n'ont pas d'agréments de transport public. Pour faire face à cette situation, la direction des transports de la wilaya a rappelé à l'ordre le mois passé les opérateurs du secteur exerçant l'activité de transport public de voyageurs. Cette direction a réactivé l'article 12 daté du 11 août 2007 porté sur le cahier de charges. Ce dernier impose aux transporteurs de voyageurs de fournir que ce soit au chauffeur du bus ou au receveur des cartes professionnelles qui porteront le nom, le prénom, leur fonction ainsi que leur photo d'identité en sus de la raison sociale ou du nom de l'employeur. Cette décision que beaucoup de citoyens ont applaudie devrait remettre de l'ordre dans un secteur névralgique qui connaît une anarchie totale.

## Recouvrement des taxes à l'APC d'Oran Des mesures pour renflouer les caisses de la commune

D. B.

**D**ans le cadre des dispositions prises par la commune d'Oran pour renflouer ses caisses, une réunion regroupant le président de la commission de l'urbanisme et du tourisme de l'APC d'Oran, et les directeur et les délégués des secteurs urbains et les directeurs des divisions, s'est tenue dernièrement au siège de la commune. Selon le service de communication de l'APC d'Oran, les présents ont eu à débattre de puiseurs points liés à la gestion de la collectivité, notamment les moyens à mettre en œuvre pour accélérer le processus de recouvrement des taxes communales. Selon les mêmes sources, ce conclave a été une occasion pour les présents de soumettre des propositions pour améliorer les recettes communales. Cette réunion intervient en application des dernières instructions de la tutelle concernant la gestion des communes de la wilaya notamment en matière de recouvrement.

En effet, face au déficit de la majorité partie des communes de la

wilaya, le wali d'Oran M. Saïd Sayoud a réitéré il y a quelques jours ses instructions relatives à la relance du processus de perception des taxes, jugé très faible dans la plus grande partie des communes. En effet, le dossier des recettes fiscales au niveau des communes a été ouvert par le wali d'Oran, lors du dernier exécutif, selon les services de la wilaya, et ce pour connaître les raisons à l'origine. Le wali d'Oran a eu un large aperçu sur les recettes fiscales de chaque commune du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août, lors d'un compte rendu présenté par le directeur des impôts Est-Ouest. Selon le rapport du directeur des impôts, la majeure partie des communes connaissent un déficit en matière de perception des taxes communales. Le wali a à ce titre instruit les responsables concernés pour prendre les mesures qui s'imposent pour remédier au problème.

Le chef de l'exécutif a en outre ordonné l'ouverture d'une enquête sur les recettes et les dépenses au niveau de la commune d'Oran depuis le début de l'année pour déterminer les causes à l'origine du

## Semaine mondiale de l'entrepreneuriat Riche programme d'activités à l'Université Mohamed Ben Ahmed



J. Boukraa

avec les opérateurs d'accompagnement, publics et privés. Le salon est un carrefour où se rencontrent les professionnels du secteur réseaux d'accompagnement, organismes publics de soutien à la création, banques, financeurs, experts, assurances, pépinières et incubateurs, aide au développement commercial, organismes de formation ainsi que les entrepreneurs, dirigeants d'entreprises, porteurs de projets. Cet événement est une occasion pour mettre l'accent sur les progrès réalisés récemment en Algérie en termes de mise à disposition de ressources pour les entrepreneurs, à travers notamment la création d'un fonds public dédié à l'investissement dans les startups. Notons que la semaine de l'entreprise est célébrée dans de nombreux pays du monde, mais la semaine consacrée aux entrepreneurs a une origine purement anglo-saxonne. Elle existe depuis 2007 et s'appelle en réalité «Global Entrepreneurship Week». Célébré dans plus de 180 pays, cet événement a pour objectif de permettre à quiconque, n'importe où, de démarrer et de développer une entreprise plus facilement.

Le salon verra la participation de différents organismes de soutien et de création d'entreprises. Dediée à l'encouragement de l'entrepreneuriat (création, développement, reprise, franchise, innovation, financement), cette manifestation économique permettra aux entrepreneurs, créateurs et dirigeants d'entreprises d'en profiter pour développer leurs réseaux, partager leurs expériences, tester, financer et développer leurs projets, et aussi se faire accompagner par des professionnels.

Le salon a aussi pour but de vulgariser l'esprit entrepreneurial chez les jeunes, les encourager et sensibiliser le vivier entrepreneurial de la communauté algérienne et le monde économique algérien, identifier les porteurs d'idées de projets afin de les mettre en relation directe

## Opération coup de poing police-gendarmerie 627 individus interpellés à Aïn El Turck

K. Assia

tion qui est initiée dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes. Les initiateurs de cette action ont visé les points noirs et les foyers de la criminalité, a indiqué la cellule de la communication de la sûreté d'Oran précisant que 8 individus recherchés par la justice dans plusieurs affaires ont été arrêtés et un important lot d'armes blanches a été récupéré. Il s'agit d'un fusil harpon, deux épées, quatre couteux et 9 haches. Les unités d'intervention ont aussi saisi des comprimés psychotropes et du kif traité.

Les individus arrêtés seront présentés au tribunal une fois l'enquête achevée.

### ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

**Chaoui Ahmed**, 81 ans, El Hassi

**Bibi Jamila**, 72 ans, Gambetta

**Hadj Brahim Zohra**, 64 ans, AADL Hassi

**Amtir Kheïra**, 87 ans, Cité Petit

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

19 rabie ethani 1444

El Fedjr  
06h11

Dohr  
12h48

Assar  
15h37

Maghreb  
18h01

Icha  
19h22



## TLEMCEN

**Une chirurgienne et six infirmières intoxiquées**

Khaled Boumediene

Une chirurgienne, et quatre infirmières d'anesthésie-réanimation ainsi que deux autres infirmières-instrumentistes du bloc opératoire du service de chirurgie « A » de l'hôpital « Dr. Tidjani Damerdji » ont été victimes de troubles respiratoires, maux de tête, tachycardies et de fourmillements d'anxiété, a-t-on appris hier de sources hospitalières. Il s'agit du personnel affecté au bloc opératoire qui compte en tout 56 membres.

**Les routes irritent les automobilistes**

Khaled Boumediene

Les accidents de la route reposent la question de la sécurisation des voies publiques subissant des travaux soit de déploiement de réseaux de fibre optique et de téléphone ou d'électricité et gaz et conduites d'eau. Des automobilistes qui empruntent la voie Saf Saf-Chetouane roulent le long de la route sur des rigoles effectuées à même la chaussée, pour la pose des câbles en fibre optique.

Ces petites tranchées parfois larges, profondes peuvent être la cause d'un accident. À une vitesse excessive, le véhicule peut déraper en circulant sur une chaussée dégradée ou déformée. « On ne comprend pas comment ces crevasses sont effectuées sur la chaussée et non pas sur les accotements ? Cette manière de faire rétrécit la voie qui devient dangereuse pour les automobilistes qui tentent d'éviter les crevasses et gênent énormément ceux qui veulent effectuer des dépassages. Je voudrais aussi porter l'attention sur le fait que ces travaux ne respectent pas les règles, le remplissage des rigoles en bitume après l'achèvement des travaux est souvent défectueux car l'opérateur ne remet pas en parfait état la chaussée. C'est le cas de rocade d'Imama dont l'état de la voie est déplorable et le revêtement d'as-

phalte dans les endroits refaits est très rugueux et mal compacté.

Ces voies sont empruntées par des centaines de véhicules et riverains tous les jours, notamment aux heures de pointes et souvent, vous devez conduire sur l'autre voie. Je me rappelle que les pneus d'un véhicule sont restés coincés dans des crevasses de la route », explique un automobiliste agacé.

Selon un conducteur qui assure le transport universitaire, ce genre de travaux agrave une circulation « congestionnée et insupportable » sur Tlemcen et sa périphérie. « La police, la gendarmerie et des associations ne cessent pourtant de mener de vastes campagnes de sécurité routière afin de faire réagir les automobilistes, que ce soit par des images d'un accident ou des témoignages de proches des victimes, les spots sont aujourd'hui frappants. La sécurité routière coûte cher, d'autant plus qu'aux conséquences humaines et psychologiques s'ajoutent les coûts économiques. Il faut donc interdire l'enfoncement des différents câbles de téléphone, d'électricité ou de fibres optiques sur des voies publiques, parce que, en cas de reprise des travaux ou de réparation, il serait difficile de creuser encore une fois sur la chaussée pour entamer une deuxième fois des travaux dange-

reux pour les automobilistes comme pour les ouvriers du chantier. Ces travaux risquent de perturber les habitudes ». Certains automobilistes du grand Tlemcen (Mansourah, Chetouane et Tlemcen) se plaignent de la signalisation inadaptée lors de ces travaux effectués le long de la route. « La signalisation doit être pertinente en regard du chantier ou d'événements présentant une certaine récurrence, telles les chutes de pierres ou une chaussée légèrement déformée, qu'elle vise à prévenir. Les services des travaux publics ont l'obligation de veiller à son maintien, son adéquation et son bon état. Parfois les panneaux de signalisation qui doivent être placés sur les voies pour informer les automobilistes sur la présence de travaux ou d'un danger sont quasi-absents ou mal positionnés », soulignent-ils. Par ailleurs, de nombreuses crevasses et bosses se sont formées à plusieurs endroits sur la rocade d'Imama, plus précisément au niveau du deuxième pôle universitaire.

Les enseignants et personnels de l'université et les résidents qui vivent à Haï Nedjma, Imama, Bouhanak et Boudjemil s'inquiètent que quelqu'un puisse être blessé ou perdre la vie si l'état de cette route essentielle qui dessert le secteur n'est pas rapidement amélioré.

## MOSTAGANEM

**Coup de balai sur une plage**

Djamel Ayache

Dans le cadre de la préservation des sites de plaisir et de loisir à Mostaganem, connue pour ses immenses plages, une initiative pour le nettoyage de la plage de Sonachter dans la région de KHAROUBA, a été menée hier par la société Samsung, en charge de la réalisation de la centrale électrique d'une capacité de 1400 mégawatt. Cette action a vu la mobilisation de 75 personnes dont 15 étrangers, avec la participation de la direction de l'environnement, la gendarmerie nationale, et la protection civile ainsi que l'organisation algérienne de l'environnement et la citoyenneté.

Selon un responsable au niveau de cette entreprise, « plusieurs autres sites seront programmés dans l'avenir en collaboration avec la direction de l'environnement et la société civile de même que le lancement d'un programme de réhabilitation de plusieurs écoles primaires et aussi « DAR EL ADJAZA » dans la région de Debdaba.

**La photo tient salon**

La deuxième édition du salon national de la photographie s'est ouverte samedi soir à la maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki" de Mostaganem avec la participation de 40 photographes. Cette manifestation culturelle, coïncidant avec les célébrations du 68e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre et du 60e anniversaire de l'indépendance, regroupe des photographes professionnels et amateurs des wilayas de Mostaganem, Oran, Sidi Bel-Abbès, Tiaret, Tlemcen, Chlef, Alger, Béjaïa, Jijel, Skikda, Médéa, Constantine, Naâma et M'sila. La cérémonie d'ouverture de cette édition s'est tenue à la galerie des arts de la maison de la Culture où le public peut admirer, jusqu'à mercredi, les différentes œuvres photographiques présentées de manière artistique et harmonieuse.

Au programme de l'événement, outre l'exposition artistique des œuvres des participants, plusieurs ateliers sur la photo seront lancés dimanche au profit de onze groupes d'adhérents de divers clubs comme ceux de la peinture, de la composition musicale, du théâtre, de l'informatique et autres.

Lundi, dans le cadre du même programme, une sortie sur le terrain sera organisée à la wilaya d'Oran au profit des participants qui pourront découvrir des sites et monuments que recèle la capitale de l'ouest du pays. Ce salon vise à mettre en valeur les composantes et l'esthétique de l'art de la photographie, à souligner l'importance de l'image et son rôle à l'ère du numérique. Il constitue un espace d'échanges et de rencontres entre les photographes eux-mêmes et avec le public.

## SAÏDA

**Attribution annoncée de logements**

Quelque 400 logements promotionnels aidés (LPA) seront distribués à Saïda durant les prochains mois de décembre et février, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

Selon la même source, 98 logements LPA seront distribués à "Haï Essalem" en décembre prochain, alors que 300 logements de la même formule seront distribués dans le même quartier, le 2 février prochain. Les taux d'avancement des travaux de ces projets d'habitat varient entre 81 et

90 %, a-t-on indiqué. Les travaux d'aménagement extérieur sont aussi en cours avec la réalisation des réseaux d'eau potable, d'assainissement et de gaz, ainsi que la réalisation de voiries, de l'éclairage public et de pose de trottoirs.

La direction locale de l'habitat compte un programme total de 3.885 logements promotionnels aidés dont 912 ont été achevés, alors que 1.304 autres sont en cours de réalisation et le reste est en voie de lancement, rappelle-t-on.

## EL-BAYADH

**Le jumelage des hôpitaux, un bon renfort**

Hadj Mostefaoui

Heureuse initiative que celle prise par une équipe composée d'une dizaine de chirurgiens du CHU d'Oran et à leur tête le professeur Mohamed Boubekeur qui a prêté main forte au personnel médical de l'hôpital d'El-Abiodh-Sid-Cheikh dans le cadre du jumelage entre ces deux établissements hospitaliers.

Pas moins de 42 interventions ont été effectuées par cette équipe en moins d'une semaine en chirurgie générale et gynécologie

au profit de patients démunis, issus des zones profondément enclavées dans le grand Sud qui se trouvaient dans l'impossibilité de se rendre dans les hôpitaux spécialisés du nord du pays. Le jumelage entre différents établissements hospitaliers vient à point nommé renforcer, ne serait-ce que périodiquement, le personnel médical en place qui a su tirer profit de cette louable expérience en suivant de très près les différentes interventions chirurgicales effectuées par leurs pairs.

## AIR ALGERIE



### VOLS NATIONAUX

Vol ..... Départ

#### LUNDI

Oran - Alger ..... 08h30  
Oran - Alger ..... 09h35  
Oran - Alger ..... 14h25  
Oran - Constantine ..... 08h00  
Oran - Adrar ..... 10h20  
Oran - Annaba ..... 13h15  
Oran - Béchar ..... 13h30

#### MARDI

Oran - Alger ..... 08h00  
Oran - Alger ..... 12h25  
Oran - Alger ..... 17h00  
Oran - Constantine ..... 08h35  
Oran - Adrar ..... 12h05

#### MERCREDI

Oran - Alger ..... 08h15  
Oran - Alger ..... 16h45  
Oran - Alger ..... 17h15  
Oran - Elbayadh ..... 07h15  
Oran - Bechar ..... 10h15  
Oran - Timimoune ..... 11h00  
Oran - Constantine ..... 11h45  
Oran - H.Messaoud ..... 15h55

#### JEUDI

Oran - Alger ..... 08h15  
Oran - Alger ..... 10h05  
Oran - Alger ..... 17h00  
Oran - Ouargla ..... 08h00  
Oran - Tamanrasset ..... 09h00  
Oran - El Oued ..... 13h20  
Oran - Annaba ..... 14h35  
Oran - Adrar ..... 15h45

#### VENDREDI

Oran - Alger ..... 08h15  
Oran - Alger ..... 10h35  
Oran - Alger ..... 17h00  
Oran - Timimoun ..... 08h00  
Oran - Tindouf ..... 09h00  
Oran - H. Messaoud ..... 14h30

#### SAMEDI

Oran - Alger ..... 08h15  
Oran - Alger ..... 10h50  
Oran - Alger ..... 17h00  
Oran - Béchar ..... 08h10  
Oran - Annaba ..... 13h20  
Oran - Ghardaïa ..... 14h00

#### DIMANCHE

Oran - Alger ..... 08h15  
Oran - Alger ..... 10h45  
Oran - Alger ..... 17h15  
Oran - Mecheria ..... 08h00  
Oran - Tindouf ..... 11h05  
Oran - Adrar ..... 12h20

## TRAIN - SNTF



### DÉPART ARRIVÉE

#### ---- ORAN - ALGER ----

06h10 ..... 11h25  
08h00 ..... 12h00  
10h00 ..... 14h09  
12h30 ..... 17h54  
15h45 ..... 19h46

#### ---- ALGER - ORAN ----

06h10 ..... 11h25  
08h00 ..... 12h00  
10h00 ..... 14h09  
12h30 ..... 17h54  
15h45 ..... 19h46

#### ORAN - ARZEW

05h30 ..... 06h18  
08h30 ..... 09h18  
13h40 ..... 14h28  
17h05 ..... 17h53

#### ARZEW - ORAN

06h30 ..... 07h22  
09h30 ..... 10h18  
15h00 ..... 15h48  
18h30 ..... 19h18

#### ORAN - Aïn Témouchent

08h10 ..... 09h15  
13h30 ..... 14h35  
17h02 ..... 18h07

#### Aïn Témouchent - ORAN

05h57 ..... 07h04  
09h20 ..... 10h24  
14h40 ..... 15h44

#### ORAN - TLEMCEN

12h50 ..... 15h12  
16h00 ..... 18h32

#### TLEMCEN - ORAN

05h40 ..... 08h09  
10h00 ..... 12h22

#### TLEMCEN - MEGHNA

17h00 ..... 18h23

#### MEGHNA - TLEMCEN

06h00 ..... 07h24

#### ORAN - SBA

17h10 ..... 18h32

#### SBA - ORAN

05h30 ..... 06h47

#### ORAN - CHLEF

16h15 ..... 18h35

#### CHLEF - ORAN

06h50 ..... 09h16

#### ORAN - RELIZANE

17h30 ..... 19h03

#### RELIZANE- ORAN

05h45 ..... 07h32

#### ORAN - SAIDA

15h20 ..... 17h59

#### SAIDA - ORAN

07h00 ..... 09h42

#### ORAN - BECHAR

10h20 ..... 17h11

#### BECHAR - ORAN

06h15 ..... 13h10



## HOTEL LIBERTÉ - ORAN

### Théâtre La Fourmi

### Liberté Hotels Oran

#### LES COURS DE THÉÂTRE POUR :

- ENFANTS
- ADOLESCENTS
- ADULTES

Sont désormais disponibles !

LA FOURMI

LIBERTÉ

EVASION

Réservation & information :  
**0560. 76. 54. 06**

## CINÉMATHÈQUE D'ORAN



Lundi 14 novembre

-14h00: Columbus day  
-16h00: Thick As Thieves

Mardi 15 novembre

-14h00: White Out  
-16h00: The Beach

Mercredi 16 novembre

-14h00: Le masque de L'araignée  
-16h00: Columbus Day

## INSTITUT FRANÇAIS

### Conférence L'eau : de la civilisation à la pollution

Lundi 14 novembre à 16h à l'IF d'Oran

Mercredi 16 novembre à 17h00 à l'Institut français d'Algérie à Constantine

Jeudi 17 novembre à 17h30 à l'IF Annaba

Avec : Laurent Charlet, professeur de Bio-nano-géochimie de l'Eau à l'Institut des Sciences de la Terre (ISTerre) au sein de l'Université Grenoble Alpes (UGA).

### Conférence Introduction à l'intelligence artificielle

Mercredi 16 novembre à 14h à l'IF d'Oran

Avec Fatima Zohra Youcef.

L'intelligence artificielle a envahi tous les secteurs d'activités. Cette technologie repose sur la création et l'application d'algorithme exécutés dans un environnement informatique dynamique.

### Conférence La société face à la métamorphose numérique

Jeudi 17 novembre à 15h00 à l'IF d'Oran

Présentée par Djamil Berrouayel.

Le numérique induit une métamorphose du monde et de la société (Santé, éducation, travail...) Il s'impose partout et bouleverse certains fondements de notre modèle social, sans forcément constituer la clé d'une transition vers une société plus juste.



## ALGÉRIE FERRIES



### DÉPART ARRIVÉE

#### ORAN / ALICANTE

Lun 14/11- 19h00 Mar 15/11 - 08h00

Jeu 17/11- 19h00 Ven 18/11 - 08h00

Lun 21/11- 19h00 Mar 22/11 - 08h00

Jeu 24/11- 19h00 Ven 25/11 - 08h00

#### ALICANTE / ORAN

Mar 15/11-19h00 Mer 16/11- 08h00

Ven 18/11-19h00 Sam 19/11- 08h00

Mar 22/11-19h00 Mer 23/11- 08h00

Ven 25/11-19h00 Sam 26/11- 08h00

## FENETRES

### MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

#### ORAN

Nuageux Max.24-Min.17 Peu nuageux Max.25-Min.18

#### MOSTAGANEM

Peu nuageux Max.23-Min.17 Peu nuageux Max.24-Min.18

#### TLEMCEN

Peu nuageux Max.23-Min.13 Peu nuageux Max.24-Min.14

#### MASCARA

Peu nuageux Max.22-Min.13 Nuageux Max.25-Min.14

#### TIARET

Peu nuageux Max.19-Min.10 Nuageux Max.22-Min.11

#### CHLEF

Nuageux Max.24-Min.16 Nuageux Max.26-Min.16

#### BÉCHAR

Peu nuageux Max.24-Min.14 Ensoleillé Max.25-Min.15

#### ALGER

Ensoleillé Max.23-Min.18 Peu nuageux Max.22-Min.17

#### CONSTANTINE

Ensoleillé Max.23-Min.12 Peu nuageux Max.23-Min.12

#### ANNABA

Ensoleillé Max.24-Min.15 Peu nuageux Max.25-Min.16

### COTATIONS HEBDOMADAIRE

Billets	Achat	Vente
1 USD	138,23	146,66
1 EUR	135,20	143,51
1 GBP	156,92	166,51
100 JPY	93,52	99,23
1 CHF	137,31	145,74
1 CAD	100,60	106,77
1 DKK	18,17	19,28
1 SEK	12,38	13,15
1 NOK	13,17	13,99
1 AED		

## Equipe Nationale

## Belmadi explique ses choix



M. Zeggai

**L**e sélectionneur national, Djamel Belmadi, a animé hier une conférence de presse au Centre technique national de Sidi Moussa. Le conférencier a répondu aux questions des journalistes pour l'ouverture de la trêve internationale de novembre. Le sélectionneur national a discuté de pratiquement tout ce qui concerne l'équipe nationale, le cas des binationalaux, la surprise d'Arribi et autres sujets.

Evoquant le cas de Rayan Aït-Nouri sera présent avec nous en mars, Djamel Belmadi affirmera que le défenseur Aït-Nouri (Wolverhampton/Angleterre) sera convoqué au prochain stage de l'EN, prévu le mois de mars 2023, en prévision des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations. «Aït-Nouri est officiellement affilié à la FAF qui vient de recevoir le document confirmant le changement de nationalité sportive de la FIFA, il y a tout juste trois jours. C'est un joueur talentueux et de qualité qu'on aura l'occasion de voir à l'œuvre lors du stage prévu le mois de mars prochain», a-t-il indiqué avant d'ajouter: «Le processus de changement de nationalité sportive avec Aït-Nouri a commencé en octobre 2019 quand il avait 19 ans. A cette époque, il avait refusé et on a laissé le temps passé. Maintenant, il aura sa

chance en sélection et en espérant qu'il sera d'un grand atout». Si le sélectionneur a éclairé la situation d'Aït Nouri, il n'a donné aucune nouvelle relative à la venue d'Aouar. Interrogé sur le cas de l'autre joueur, Houssem Aouar, lui aussi, cité par la presse comme ayant entrepris les démarches administratives pour changer sa nationalité sportive, afin d'opter pour la sélection nationale, le coach Belmadi n'a donné aucun détail.

À propos des objectifs des deux matches amicaux, Djamel Belmadi dira: «les rencontres face au Mali et la Suède constituent une très belle opportunité pour les Verts». Cela fait un certain temps qu'on parlait avec la sélection malienne qui dispose d'excellents joueurs évoluant au sein de grands clubs européens. Je pense que nous allons jouer devant une équipe dont le niveau n'est plus à présenter ce qui nous permettra de faire tourner notre effectif. Les deux rencontres amicales constituent une très belle opportunité pour les Verts», a-t-il souligné. À propos de la convocation de Mehdi Leiris (Sampdoria), Belmadi s'est dit enthousiaste à l'idée de découvrir les qualités défensives de ce joueur qui a évolué en France avant de partir «très jeune» en Italie. «C'est un joueur polyvalent qui peut évoluer dans différents compartiments. Il a une culture tactique à l'italienne qui peut apporter beaucoup

de choses à notre groupe et c'est à nous maintenant de voir le poste idéal pour lui», a-t-il dit.

Concernant l'attaquant du CR Belouizdad, Karim Aribi, le sélectionneur national a indiqué qu'«il attend énormément son évolution en équipe nationale». «Je pense qu'Aribi fait un travail colossal pour le groupe du CRB, ce qui est important pour moi en tant que sélectionneur, même s'il ne marque pas actuellement des buts avec son club. Nous avons des problèmes dans le compartiment offensif. C'est une opportunité pour lui et ce sera à lui de montrer ses qualités lors de ces deux joutes amicales», a estimé Belmadi.

Pour ce qui est de la liste, même si certaines réserves ont été émises par de nombreux observateurs après avoir constaté quelques surprises de taille, Djamel Belmadi semble convaincu de ses choix. A noter que la liste publiée avant-hier est marquée par la convocation du nouveau Mehdi Leris (Sampdoria) et le retour du gardien Rais M'Bolhi et de l'attaquant Said Benrahma. En revanche, plusieurs joueurs présents lors du stage de septembre dernier ne figurent pas dans la nouvelle liste, il s'agit de Bedrane (Damac FC /Arabie saoudite), Zedadka (LOSC Lille), Mrezigue (CRB), appelé en Equipe nationale A', Brahimi (OGC Nice) et Delort (OGC Nice).

## En prévision de son match amical contre l'Algérie

## Le Mali à Oran avec 24 joueurs

**L**e sélectionneur de l'équipe du Mali, Eric Sekou Chelle, a retenu 24 joueurs pour le match amical face à l'Algérie, prévu après-demain, mercredi à 20h30 au stade 'Miloud Haddaf' d'Oran, a indiqué la Fédération malienne de football.

Trois nouveaux joueurs débarquent chez les Aigles du Mali à l'occasion de cette rencontre amicale, dont Boubaucar Traoré, passé cet été de Metz, à Wolverhampton. Deux joueurs locaux apparaissent aussi sur la liste. Il s'agit de Fady Coulibaly (Djoliba AC) et d'Ibrahim Diarra (Africa Foot). En revanche, pas de trace d'Yves Bissouma ni d'Aliou Dieng. Le sélectionneur Eric Sekou Chelle a expliqué ses choix en déclarant au site de la Fédération: « Certains joueurs n'ont pas reçu l'autorisation de leurs clubs pour participer à cette rencontre. Des

absences sont aussi motivées pour certains par des raisons très personnelles qui touchent leurs familles.

D'autres joueurs gèrent également des blessures. Compte tenu de cette situation, j'ai décidé de sélectionner des joueurs qui pourront rentrer rapidement dans le système et dans la philosophie de jeu ». 46e au dernier classement de la FIFA, publié le 6 octobre, le Mali a échoué à se qualifier pour la prochaine Coupe du monde au Qatar, au même titre que l'Algérie. La dernière rencontre entre les deux sélections, algérienne et malienne, remonte au 6 juin 2021 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, remportée par les Verts (1-0) grâce à un but de Riyad Mahrez.

## Liste des 24 joueurs malien:

**Gardiens:** Ibrahim Mounkoro (TP Mazembe), Ismael Diawara (Malmö), Djigui Diarra (Young Africa)

**Défenseurs:** Hamamri Traoré (Stade Rennais), Mamadou Fofana (Amiens SC), Kiki Kouyati (FC Metz), Falaye Sacko (Montpellier), Amadou Danté (Strum Graz), Massadio Haidara (RC Lens), Daouda Guindo (Saint Gall)

**Milieux de terrain:** Diadié Samassékou (Olympiacos), Lassana Coulibaly (Salernitana), Amadou Haidara (RB Leipzig), Cheikh Doucouré (Crystal Palace), Kamory Doumbia (Stade de Reims), Boubacar Traoré (Wolverhampton), Fady Coulibaly (Djoliba)

**Attaquants:** Ibrahima Koné (Lorient), Sekou Koita (RB Salzburg), El Bilal Touré (Almeria), Nene Dorgeles (Westerlo), Kalifa Coulibaly (Etoile rouge), Aboubacar Diarra (Wehdet Club), Ibrahima Diarra (Africa Foot).

## CHAN-2023

## Vastes travaux d'aménagement à Annaba

**L**es communes d'Annaba et El Bouni abritent de vastes travaux d'aménagement en perspective du championnat d'Afrique des nations, des joueurs locaux de football (CHAN 2023) dont elles abriteront une partie des compétitions, prévues pour le début de l'année prochaine, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Les responsables des services concernés de la wilaya ont indiqué qu'une enveloppe financière d'un milliard de DA a été mobilisée pour ces travaux, dont 80% sont réservés à la commune d'Annaba, qui bénéficie de 24 opérations destinées à l'aménagement urbain, le nettoyement, l'embellissement, l'éclairage public et la réfection des routes et artères de la ville. Des feux tricolores intelligents seront installés à travers 32 artères de la ville d'Annaba dont les voies d'accès seront embellies et les routes bitumées à proximité des installations portuaires et la route longeant la voie ferrée dans le centre-ville, précise la

source. Les travaux d'aménagement, en cours dans les communes d'Annaba et El Bouni, portent également sur la mise en terre de plans d'arbres adultes, notamment des palmiers à l'entrée du stade du 19 Mai 1956, en plus de l'embellissement de l'entrée du stade 'colonel Chabou' réservé aux entraînements. En outre, il est prévu l'acquisition de nouveaux équipements de nettoiement et de ramassage des ordures.

La commune d'El Bouni a bénéficié dans le cadre des préparatifs du CHAN 2023, de travaux d'aménagement ainsi que d'équipements de nettoiement et de gestion des ordures. Les infrastructures d'accueil devront être renforcées dans le cadre de ces travaux dans la ville d'Annaba où l'hôtel de classe internationale 'Seybouse', qui a bénéficié de travaux d'extension, d'aménagement et d'équipement, sera rouvert incessamment, a-t-on également appris de même source.

## Ligue 1 (11e journée)

## Khenchela sur le podium, la JSK dans de sales draps



M. Z.

**L**'USM Khenchela a délogé l'Entente de Sétif de la troisième place au classement de la Ligue 1, après son précieux succès sur l'US Biskra lors de cette onzième journée qui a vu la JS Kabylie essuyer son sixième revers de la saison, face à la JS Saoura. Le MCO est parvenu à éviter la défaite à El Bayadh et poursuit sa marche en avant. Le CSC a consolidé sa première place devant le CRB qui ne veut pas lâcher prise. Le MCA a réussi une victoire importante devant le HBCL qui s'enfonce de plus en plus et le Paradou AC n'arrive pas décidément à quitter la zone des turbulences. Ce sont là, les faits saillants de ce round. Le grand bénéficiaire aura été l'USM Khenchela qui s'est réhabilitée de sa courte défaite enregistrée à Bechar en raflant la mise face à l'USB. Pour sa part, l'Entente de Sétif est revenue avec une précieuse victoire de son déplacement à Dar El Beida après avoir disposé du PAC. Un joli succès de l'ESS qui a, en revanche, perdu son entraîneur l'Egyptien Houssam Al Badry remplacé par Cherdoud, l'ex-coach de la JS Saoura. Le CS Cons-

tantine a engrangé trois nouveaux points après avoir pris le meilleur sur son hôte du jour, le NC Magra, ce qui a permis aux 'Sanafirs' de conserver leur fauteuil de leader devant le CR Belouizdad, triple tenant du titre, qui avait réalisé, lui aussi, une excellente opération en allant s'imposer à Relizane, devant l'ASO grâce à son attaquant nigérien Anayo Iwuala, et préserve par la même occasion sa position de dauphin, tout en ayant trois matchs en retard. Le MC Alger, lui, a fait respecter la hiérarchie devant le HBCL qui reste scotché à la dernière position du classement. L'autre bonne opération a été réalisée par le MCO qui a ramené un bon point de son déplacement d'El Bayadh. En effet, Barkat avait ouvert le score pour les locaux (45'), mais les Oranais du Mouloudia ont réussi à niveler la marque dès la reprise de la seconde période par Belaribi. Ce qui leur permet de conforter leur 7e place avec un 13<sup>ème</sup> point.

En revanche, le plus grand perdant de cette 11e journée a été la JS Kabylie, ayant concédé une énième défaite à domicile, et qui la maintient à l'avant-dernière place du classement, avec seulement 5 unités au compteur.

## Face au diabète, la greffe d'îlots pancréatiques «change la vie»



Ce traitement était attendu de longue date par les patients atteints d'un diabète de type 1 particulièrement instable : après des années d'expérimentation, la greffe d'îlots pancréatiques, récemment autorisée par les autorités sanitaires, «change la vie» des bénéficiaires. «C'est révolutionnaire». Valérie Rodriguez ne cache pas sa satisfaction. Le 24 octobre, au Centre hospitalier régional de Strasbourg (est), cette ancienne formatrice bancaire a été l'une des premières patientes en France à recevoir une telle greffe dans le cadre de soins courants (hors d'un projet expérimental et pris en charge par l'Assurance maladie). Avant l'opération, elle avait testé tous les traitements proposés pour réguler son taux de sucre dans le sang, sans succès probant. «Je vivais en permanence avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête», explique à l'AFP cette énergique quadragénaire.

«Il y a la crainte du coma hypoglycémique : par exemple, il m'est arrivé de me ressusciter (consommer rapidement des glucides, ndlr) en conduisant sur l'autoroute».

Depuis sa greffe, elle «revit». «Je n'ai plus ces variations de glycémie, mon corps se fatigue beaucoup moins. J'ai une pêche d'enfer, je me sens chameuse. C'est génial cette technique», confie-t-elle peu avant

### 20 ANS DE RECHERCHE

Les premiers essais cliniques pour ce traitement ont eu lieu en 1999 au Canada puis en Europe, et se sont poursuivis pendant deux décennies. En 2020, en France, la Haute Autorité de Santé a donné son feu vert à cette pratique pour certains profils de patients, «chroniquement instables».

Ainsi, le Centre hospitalier régional de Lille (nord) est devenu, en décembre 2021, le premier établissement français à réaliser une telle greffe en soins courants, avant d'être imité par celui de Strasbourg.

### Espagne

## Un orage paralyse l'aéroport de Valence



L'aéroport de Valence en Espagne était à l'arrêt samedi à la suite de violents orages, selon l'organisme de contrôle aérien espagnol Enaire. «De violents orages sur l'aéroport de Valence ont contraint à la suspension de tous les atterrissages et de tous les décollages», a tweeté Enaire.

«La piste de l'aéroport de Valence n'est plus opérationnelle après avoir été frappée par un éclair. Des travaux de réparation vont débuter dès que possible», a précisé de son côté AENA la société qui gère l'aéroport, sur Twitter.

L'orage s'est abattu vendredi soir sur la côte est de cette région avec des vents violents et des pluies torrentielles

qui se sont intensifiées samedi tôt dans la matinée.

Au moins neuf vols qui devaient atterrir à Valence ont été réorientés vers les aéroports d'Alicante, Barcelone, Ibiza et Madrid, selon l'aéroport de Valence.

L'orage a aussi affecté le trafic ferroviaire dans la région de Valence, selon l'ADIF, le gestionnaire du réseau ferroviaire espagnol, ainsi que plusieurs lignes de métro, selon le gouvernement de Valence.

## France Un corps retrouvé après l'effondrement de deux immeubles à Lille



Le corps sans vie d'une victime a été retrouvé dimanche dans les décombres de deux immeubles qui se sont effondrés samedi dans le centre de Lille, dans le Nord de la France.

Selon le commandant des opérations de secours, Stéphane Beauventre, «il y a beaucoup de convergence pour qu'on soit sur la personne qu'on recherchait depuis ce midi», un médecin de 45 ans, à qui on avait prêté un appartement dans l'immeuble pour le week-end.

«Son corps est parti à l'institut médico-légal. Il sera clairement identifié par la suite», a-t-il précisé.

La victime a été localisée peu avant 01H30 du matin (02H30 GMT) a indiqué une source policière.

Deux immeubles de trois étages, dont l'un était en travaux, s'étaient écroulés samedi vers 09H15 (10H15 GMT) dans la rue Pierre-Mauroy, une artère commerçante de Lille, mais la plupart des habitants avaient pu être évacués grâce à l'alerte lancée

par l'un d'eux quelques heures plus tôt.

Cet habitant, un jeune homme rentré chez lui à 03H00 du matin, avait constaté «que l'immeuble avait bougé». «On n'arrivait plus à ouvrir la porte, on entendait des gravats tomber», a raconté à une radio locale ce dernier, Thibault Lemay, qui a aussitôt prévenu les secours. Le parquet de Lille a indiqué avoir ouvert une enquête pour «mise en danger de la vie d'autrui» et diligenté «une expertise judiciaire».

## Etats-Unis Six morts dans une collision d'avions de la Seconde guerre mondiale

Six personnes sont mortes dans une collision d'avions de la Seconde guerre mondiale samedi lors d'un spectacle aérien à Dallas, au Texas, a annoncé dimanche un juge citant le médecin légiste du comté de Dallas. Un bombardier Boeing B-17 Flying Fortress, et un chasseur Bell P-53 KingCobra s'étaient heurtés en vol dans l'après-midi de samedi, avait annoncé auparavant le régulateur de l'aviation, la FAA, dans un communiqué. Le maire de Dallas Eric Johnson a indiqué sur Twitter qu'aucun spectateur ou personne se trouvant au sol n'a été blessé". Des témoins ont mis en ligne



des vidéos de l'accident, sur l'une desquelles un des appareils semble se disloquer avant de heurter le sol. L'aéroport Dallas Executive, situé à une dizaine de kilomètres au sud de la métropole texane, a évoqué sur Twitter un "incident" lors d'un spectacle d'avions militaires des années 1940, organisé dans le cadre du long weekend férié du 11 novembre.

### Communiqué

## Ooredoo présente ses offres et innovations aux chefs d'entreprises

Ooredoo, entreprise technologique, prend part à la 1ère édition de la Conférence et Salon internationaux sur les Petites et Moyennes Entreprises arabes (SMEX ALGERIA 2022), qui se tient du 12 au 14 Novembre 2022 au Palais des Expositions des Pins Maritimes (SAFEX).

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence notamment du Ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations, M. Kamel Rezig, du Ministre des Finances, M. Brahim Djamel Kassali, du Ministre de l'Industrie, M. Ahmed Zeghdar, ainsi que le conseiller auprès du Président de la République, chargé des affaires économiques, M. Yacine Ould Moussa.

Organisé par la Société Algérienne des Foires et Exportations (SAFEX), en partenariat avec l'Union Arabe pour le Dé-

veloppement des Exportations Industrielles AUIED, ce salon qui rassemble des propriétaires d'entreprises et de décideurs, constitue une plate-forme d'affichage, de commerce, d'échange et de coopération pour les Petites et Moyennes Entreprises aux niveaux national et international.

Ooredoo prend part à ce Salon à travers un stand au niveau duquel des conseillers commerciaux de Ooredoo Business exposent les différentes offres et solutions de l'entreprise adaptées aux besoins des professionnels.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, la délégation ministérielle a visité le stand Ooredoo, où elle a été informée des différentes solutions technologiques proposées par Ooredoo aux visiteurs du salon.



•2

## 21.10 Diane de Poitiers



**11.50** Tout le monde veut prendre sa place  
**13.00** Journal 13h00  
**13.40** Météo 2  
**13.55** Ça commence aujourd'hui  
**16.15** Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
**18.05** Tout le monde a son mot à dire  
**18.40** N'oubliez pas les paroles  
**19.50** Météo 2  
**20.00** Journal 20h00  
**20.35** Météo 2

**Série historique - France - 2022**  
**Episode 2/2 - La plus que reine**  
**Avec Isabelle Adjani, Hugo Becker, Samuel Labarthe, Virginie Ledoyen**  
Le 31 mars 1547, le Roi meurt au château de Rambouillet. Henri hérite du trône. Il nomme Diane de Poitiers duchesse de Valentinois et retire à Anne de Pisseleu les titres de noblesse qui lui ont été attribués par feu le Roi.  
Le 30 juin 1559, lors d'un tournoi, Henri II est blessé d'un éclat de lance dans l'œil. Il en meurt dix jours plus tard.

•3

## 21.10 Les rivières pourpres



**09.09** Dans votre région  
**12.25** 12/13 : Journal national  
**14.00** Rex  
**16.15** Duels en familles, le match des régions  
**17.00** Slam  
**17.45** Questions pour un champion  
**18.30** Le 18.30  
**19.30** 19/20 : Journal national  
**20.00** Saveurs de saison  
**20.15** Plus belle la vie  
**20.50** Tout le sport  
**21.05** Météo

**Film policier - France - 2000**  
**Avec Jean Reno, Vincent Cassel, Nadia Farès, Dominique Sanda**  
Le commissaire Pierre Niemans, gloire de l'anti-gang, se rend à Guernon, une ville universitaire des Alpes, où a été découvert le corps atrocement mutilé d'un étudiant. Pendant ce temps, à Sarzac, à 300 kilomètres de là, l'inspecteur Max Kerkorian enquête sur la profanation de la tombe de Judith Hérault. Niemans remonte bientôt jusqu'à Fanny, une jeune femme également recherchée par Kerkorian.

•4

## 20.20 Basket-ball : Qualifications Coupe du monde masculine



**- France / Bosnie-Herzégovine**  
Deux mois après la médaille d'argent obtenue au championnat d'Europe des nations, les Bleus reprennent leur campagne des éliminatoires pour le Mondial 2023. Privé des joueurs français évoluant en NBA et de la plupart des internationaux qui disputent l'Euroleague, Vincent Collet, le sélectionneur français, ne pourra compter que sur deux médaillés en septembre Andrew Albicy et Terry Tarpey, parmi les 12 joueurs sélectionnés.

•5

arte

RFI

**10.05** Le magazine de la santé  
**11.10** Big Bend, la frontière sauvage de l'Amérique  
**12.05** Explorations de l'extrême  
**13.00** The Chef in a Truck  
**13.40** Le magazine de la santé  
**14.40** Constructions de l'impossible  
**15.35** Bora-Bora, le labo du futur  
**16.35** Pérou, la cité perdue de Caral  
**17.45** C dans l'air  
**19.00** C à vous  
**20.00** C à vous la suite  
**21.00** Sur le front  
**22.45** C ce soir

**09.25** GEO Reportage

**12.10** Des volcans et des hommes

**13.00** Arte Regards

**15.45** Une place pour la nature

**16.40** La vie secrète des lacs

**17.25**

Invitation au voyage

**19.00** Paradis naturels retrouvés

**19.45** Arte journal 20.05 28 minutes

**20.47** Le dessous des cartes : l'essentiel

**20.50** A tombeau ouvert

**22.50** Submarine

C8

**11.02** Touche pas à mon poste !

**11.40** TPMP en #TT

**12.45** William à midi

**14.20** Inspecteur Barnaby

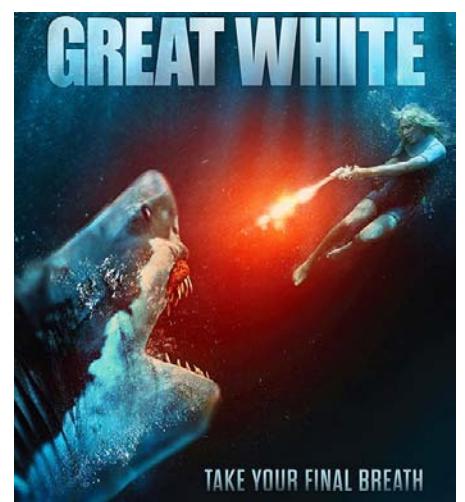
**18.10** Le 6 à 7

**19.11** TPMP : Le before

**20.10** TPMP : première partie

**20.34** Touche pas à mon poste !

**21.19** Mine de rien



**CINE +**

**FRISSON**

**20.50**

**GREAT WHITE**

**Film d'horreur - Australie - Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2021**

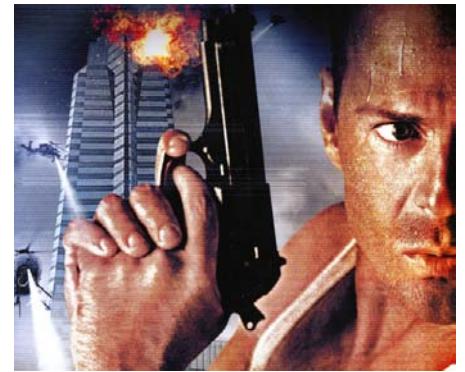
**Avec Katrina Bowden, Tim Kano, Aaron Jakubenko, Kimie Tsukakoshi**

Aventurier un peu casse-cou, ancien biologiste marin, Charlie vit désormais sur un superbe atoll avec sa compagne Kaz et leur ami Benny. Tous trois tentent de faire vivre tant bien que mal la petite société Pearl Air Charter Service, destinée à faire visiter en avion des lieux paradisiaques aux touristes. Mais les revenus sont maigres et la banque de moins en moins accommodante. Tout change quand Charlie reçoit un appel de Joji Minase, un riche client qui veut être emmené au récif de l'enfer avec son épouse Michelle.

**W9**

**21.05**

**PIÈGE DE CRISTAL**



**Film d'action - Etats-Unis - 1988**

**Avec Bruce Willis, Alan Rickman, Bonnie Bedelia, Reginald VelJohnson**

John McClane, policier à New York, vient passer Noël à Los Angeles avec son épouse Holly dont il est séparé, dans l'espoir de se réconcilier. Il la rejoue au siège de Nakatomi, une multinationale japonaise pour laquelle elle travaille. Alors que les employés font la fête, un commando mené par un certain Hans investit l'immeuble. McClane est dans la salle de bains quand tous les salariés sont pris en otages.

**TMC**

**21.25**

**DOCTOR STRANGE**



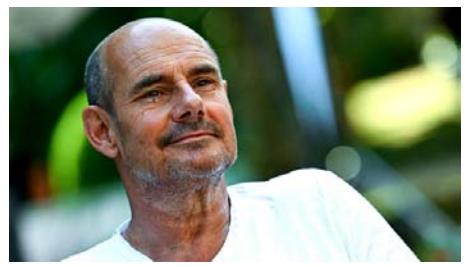
**Film fantastique - Etats-Unis - 2016**

**Avec Benedict Cumberbatch, Chiwetel Ejiofor, Rachel McAdams**

Neurochirurgien brillant et arrogant, Stephen Strange est un jour victime d'un grave accident de la route dans lequel se blesse aux mains. Déterminé à guérir, il suit les conseils d'un ancien paraplégique et se rend au Népal. Là, il rencontre l'Ancien, un sage qui lui montre l'étendue de ses pouvoirs ainsi que les autres dimensions. Pendant ce temps, Kaecilius, ex-disciple de l'Ancien, invoque Dormammu, une entité mystique.

**TF1**

## 21.10 Tous Inconnus



**Téléfilm humoristique - France - 2022**  
**Avec Didier Bourdon, Bernard Campan, Pascal Légitimus, Nikos Aliagas**

Didier Bourdon, Bernard Campan et Pascal Légitimus se réveillent un matin et constatent qu'ils sont devenus de parfaits inconnus : personne ne les reconnaît. Ils enquêtent pour comprendre ce qui leur arrive. Si leur trio d'humoristes ne semble avoir jamais vu le jour, ils découvrent, incrédules, que leurs sketches, parodies et chansons cultes – «Télémagouilles», «Les chasseurs», «C'est toi que je t'aime», «Rap-tout», «Le commissariat de police»,...

**M6**

## 21.10 L'amour est dans le pré



**Saison 17 - Saison 17**  
**- Le bilan - Partie 2**  
**Présenté par Karine Le Marchand**  
C'est la suite - et la fin - du bilan pour les treize agriculteurs de cette 17e saison. L'occasion de revenir sur les temps forts, entre coups de cœur et coups de gueule, espoirs de vie à deux et attentes déçues. Jean et Laurence, Sébastien le Corse, Guillaume l'Auvergnat, Alain le Breton, Thierry "coquin de sort" ... Qui aura finalement trouvé l'amour, qui reste un cœur à prendre ?

**CANAL+**

## 21.09 Marie-Antoinette



**Série historique - France - Grande-Bretagne - 2022**  
**Saison 1 - Episode 5/8**  
**- Reine rebelle**  
**Avec Emilia Schüle, Louis Cunningham, James Purefoy, Jasmine Blackborow**  
A la mort de Louis XV en mai 1774, Louis-Auguste monte sur le trône et devient le roi Louis XVI. Sous la houlette de la comtesse de Noailles, sa première dame d'honneur, Marie-Antoinette doit observer le protocole rigoureux du deuil royal.

**PLANÈTE +**

**09.45** Jeux d'espions  
**11.20** La grande histoire des armes  
**13.08** Général Grant  
**14.37** Les voitures qui ont façonné le monde  
**16.07** Les bases secrètes des nazis  
**17.46** Fautes entrer l'accusé  
**19.19** American Pickers, la brocante made in U.S.A.  
**20.55** La vie secrète des pharaons  
**22.49** Winston Churchill, un géant dans le siècle

**09.05** Quatre mariages pour une lune de miel  
**11.15** Les frères Scott  
**15.50** Quatre mariages pour une lune de miel  
**18.00** La bataille des clans  
**20.00** Star Academy

**09.00** W9 Hits Gold  
**11.30** W9 Hits  
**12.15** Météo  
**12.20** L'assistant du père Noël  
**14.00** Le bébé de Noël  
**15.50** En route vers Noël avec toi  
**17.50** Un dîner presque parfait  
**18.50** Le cross : les Marseillais vs le Reste du monde vs les Motivés  
**21.00** Météo  
**21.05** Piège de cristal  
**23.30** Zone d'impact : Terre

**TFX**

**W9**

Bélier 21-03 au 20-04

Essayez d'organiser mieux la façon de gérer votre argent afin d'acquérir la tranquilité d'esprit qui vous manque dans ce domaine en ce moment.

Taureau 21-04 au 21-05

Saisissez avec brio l'étonnante opportunité qui va se présenter à vous.

Gémeaux 22-05 au 21-06

La chance vous sourira bientôt. Mais il faudra faire preuve de discernement si vous voulez vraiment profiter de l'occasion.

Cancer 22-06 au 22-07

Il vous arrive trop souvent de penser que la chance ne sourit qu'aux autres et cette attitude négative en quelque sorte vous dessert.

Lion 23-07 au 23-08

Même si la ponctualité absolue n'est pas toujours votre meilleure qualité, faites en sorte d'arriver en premier.

Vierge 24-08 au 23-09

La persévérance sera pour vous la qualité indispensable si vous voulez atteindre le but particulièrement difficile que vous vous êtes vous-même fixé.

Balance 24-09 au 23-10

Il est indispensable que vous preniez votre chance. Votre moral va s'améliorer mais vous ne devez pas le montrer surtout avec une personne très proche de vous.

Scorpion 24-10 au 22-11

Saisissez avec beaucoup de détermination l'étonnante opportunité qui va se présenter à vous.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Les affaires que vous allez pouvoir réaliser vont attirer des curieux.

Capricorne 22-12 au 20-01

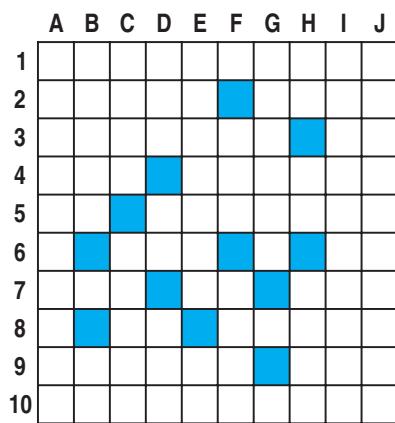
Belle réussite en perspective si vous garder votre flegme, il n'y a là rien d'héroïque, je vous l'accorde, mais votre performance ne passera pas inaperçue.

Verseau 21-01 au 18-02

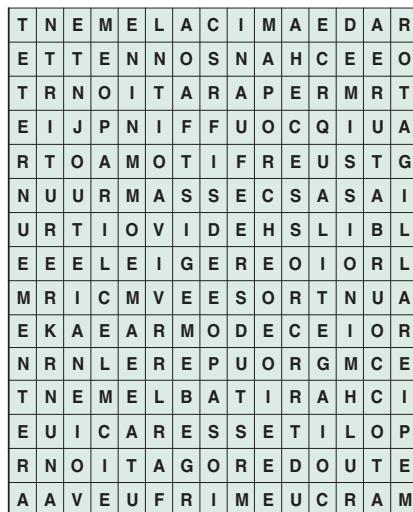
Une opportunité de dernière heure dans les affaires pourrait se décider brusquement.

Poissons 19-02 au 20-03

Le passé est le passé. Vous allez rencontrer de nouvelles occasions.



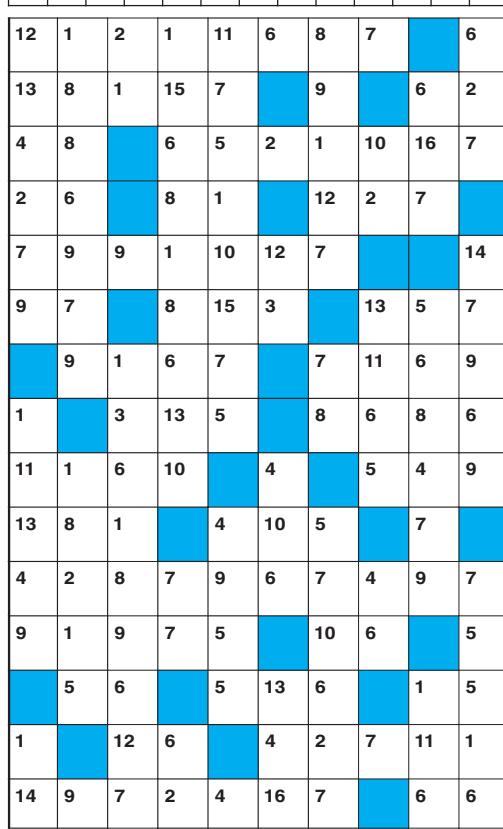
- Horizontalement:**
- Plus fortes que les autres.
  - Excéda.
  - Panthère des neiges.
  - A fini de faire le cabin ! Berge.
  - Impair anglais.
  - Anguille de mer.
  - Hors de gamme.
  - Scène du temps passé.
  - Grosse caisse.
  - Croûton.
  - Se fait des cheveux !
  - Jamais comme avant !
  - Pin's alors !
- Verticalement:**
- A quelque chose à cacher.
  - Commis.
  - En trop et pas assez.
  - Bassin pour... mouiller!
  - Se dit entre autres.
  - Balle de service.
  - Compris.
  - Il en fait des cônes !
  - Son dix vaut zéro.
  - Rentrees dans le rang.
  - Accès du personnel.
  - Fait une parade.
  - Sœurs à la mère.
  - Préposition. Bruit d'enfer. Point isolé.
  - Mettront de côté.
  - Fait dans les vieux tissus.



ALLIGATOR - AMICALEMENT - ANIMER - AVEU - CARESSE - CHANSONNETTE - CHARITABLEMENT - COUFFIN - COURBATURE - CROSSE - DEMISSION - DEROGATION - DOUTE - ENNEMI - EPIER - ETERNUEMENT - GROUPER - JOUTE - KILO - MARC - MASSE - MINOIS - MODE - MOTIF - PARI - POLITESSE - PORCHE - QUALITÉ - RADE - REGIE - REPARATION - ROSEE - TRACE - TRITURER - VALEUR - VIDE.

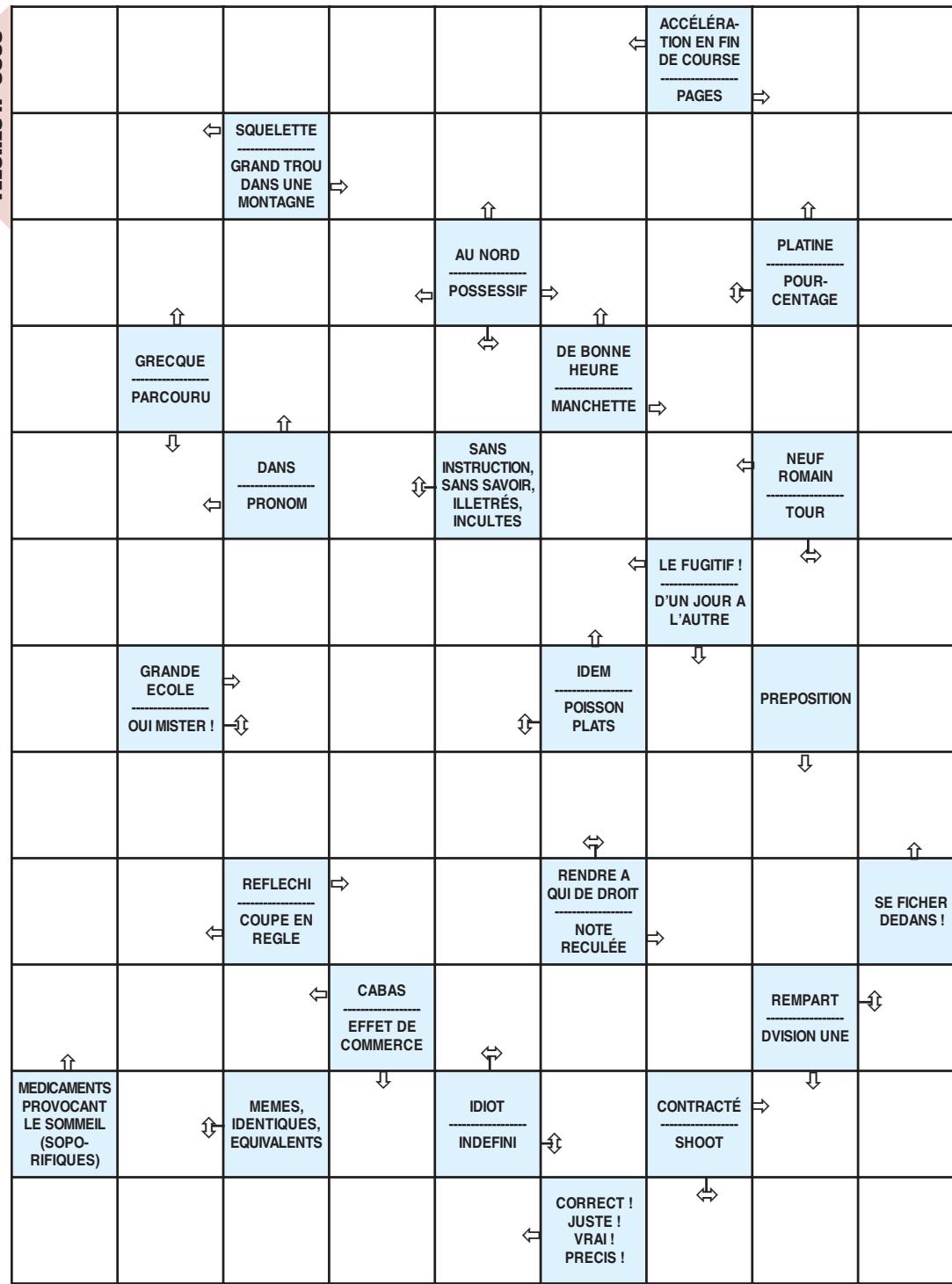
Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est un tonneau.
- Mon 2e enfila.
- Mon 3e est un agent de liaison.
- Mon tout est un engras naturel.



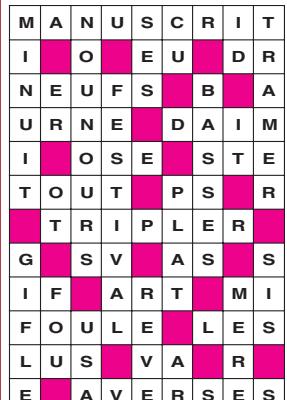
### Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLÈCHES N° 8509

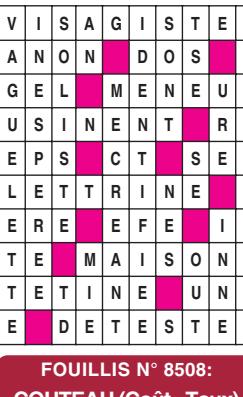


### LES SOLUTIONS

FLECHES N° 8508



CROISÉS N° 8508

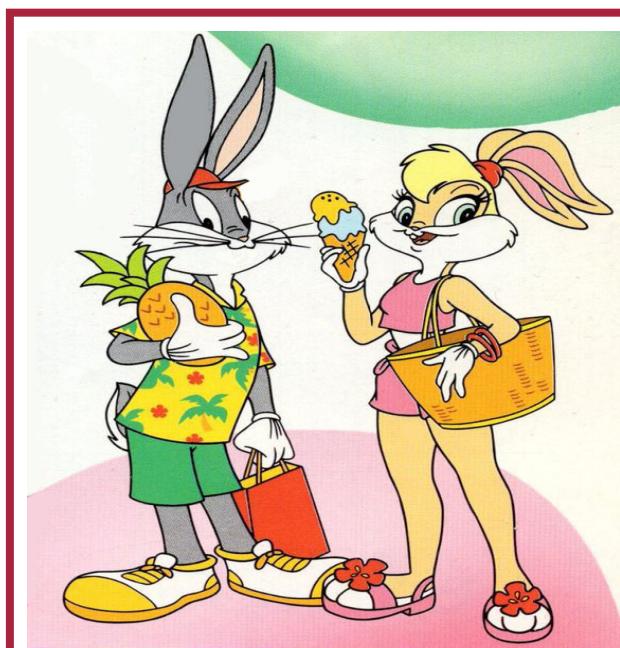


SUDOKU N° 1458

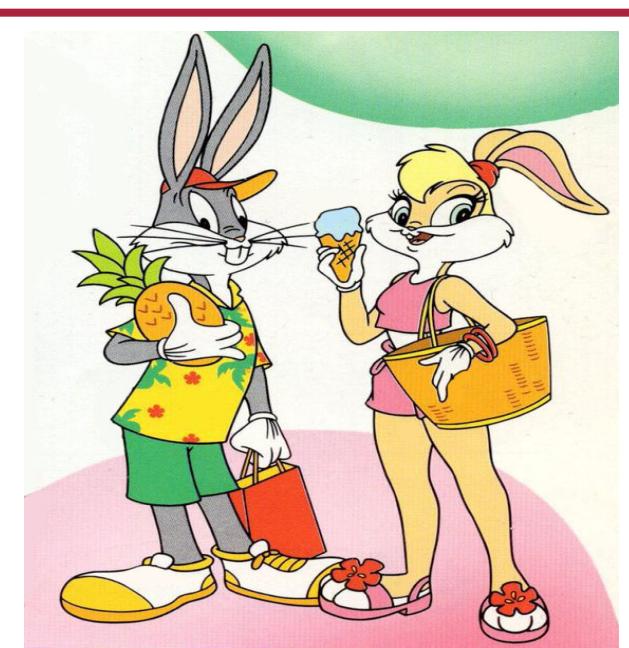


FOUILLES N° 8508:

COUTEAU (Coût - Taux)



10 ERRREURS



## Explosion à Istanbul : six morts et 58 blessés



Le président turc Recep Tayyip Erdogan a dénoncé un «vil attentat» qui a fait «six morts et 58 blessés», selon un dernier bilan, dimanche à Istanbul, a-t-il déclaré en direct à la télévision. «Les auteurs de ce vil attentat seront démasqués. Que notre population soit sûre que les auteurs seront punis», a-t-il affirmé, deux heures après l'explosion survenue dans l'artère commerçante d'Istiklal.

Le gouverneur de la ville, Ali Yerlikaya, avait annoncé plus tôt qu'au moins quatre personnes ont trouvé la mort et 38 ont été blessées dimanche dans l'explosion. «Selon les premières informations, 4 personnes ont perdu la vie et 38 ont été blessées dans l'explosion qui a eu lieu dans la rue Istiklal» a-t-il annoncé sur Twitter. L'explosion s'est produite peu après 16h00 (13h00 GMT), au moment où la foule dans la rue Istiklal, lieu de promenade prisé le dimanche des Stambouliotes et des touristes, est particulièrement dense. La zone a été évacuée.

Selon les images diffusées par les réseaux sociaux du moment de l'explosion, celle-ci est entendue de loin, accompagnée de flammes et déclenche aussitôt un mouvement de panique.

Un large cratère noir est également visible sur ces images, ainsi que plusieurs corps à terre à proximité.

## Des colons sionistes attaquent des voitures de Palestiniens



Des colons sionistes ont attaqué, samedi soir, des voitures de Palestiniens, au sud-est de Beit-lehm, sous la protection des forces d'occupation sionistes, rapporte l'agence de presse palestinienne, Wafa.

Cités par Wafa, des témoins sur place ont affirmé que le groupe de sionistes qui s'était rassemblé à l'entrée de la colonie illégale «Tkoua» a attaqué des voitures de Palestiniens par des pierres, leur causant des dommages importants».

Par ailleurs, des dizaines de colons ont envahi, dimanche, la mosquée d'Al Aqsa, sous la protection des forces sionistes. «Les colons sionistes se sont adonnés à plusieurs comportements irrespectueux des lieux saints», rapporte l'agence Wafa.

# Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

## Les migrants divisent l'UE



L'Italie, la Grèce, Malte et Chypre ont dénoncé samedi le système de gestion des flux de migrants dans l'Union européenne (UE) et ont demandé une intervention de la Commission européenne.

Ces quatre Etats «en tant que pays de première entrée en Europe (...) se retrouvent à soutenir le poids le plus difficile dans la gestion des flux migratoires en

Méditerranée, dans le plein respect des obligations internationales et des règles de l'UE», indique une déclaration conjointe des ministres de l'Intérieur d'Italie, de Malte et de Chypre ainsi que du ministre des Migrations grec publiée à Rome. Rappelant les engagements pris par l'UE en juin au Luxembourg avec l'instauration d'un «mécanisme volontaire de solidarité» qui aurait

dû permettre la relocalisation de 10.000 personnes la première année dans d'autres pays que ceux de première entrée, les quatre ministres ont déploré un résultat «décourageant». «Le mécanisme est lent» et le chiffre de 10.000 relocalisations, qui n'a pas été atteint «représente seulement une part très petite du chiffre effectif d'arrivées irrégulières au cours de cette année», ajoute le communiqué.

## Manifestation à Berlin pour une taxation des riches

Plusieurs milliers de personnes, selon police et organisateurs, ont manifesté samedi à Berlin en faveur d'une taxation des plus riches et d'un encadrement des prix des denrées. Les manifestants, rassemblés derrière une banderole «Redistribuer!», ont défilé en plein centre de la capitale à l'appel de plusieurs organisations de gauche pour protester contre la flambée des prix et des loyers.

Au moins 3.000 manifestants, selon police et organisateurs, réclamaient une taxation des plus aisés pour faire face à la crise et un

encadrement des prix des denrées alimentaires, dans le contexte inflationniste. «L'expropriation, c'est la moitié du chemin» ou «Redistribuer! Du haut vers le bas», pouvait-on lire sur des pancartes et des banderoles. Le système économique «privilège les profits plutôt que les besoins des gens», dénonçait une autre banderole. L'inflation en Allemagne n'a jamais été aussi élevée depuis plus de 70 ans et a atteint 10,4% en octobre, selon des chiffres définitifs publiés vendredi, liés à la flambée des prix de l'énergie.



## EDITORIAL

Par EL-HOUARI DILMI

### Y A-T-IL UNE VIE APRÈS LA RETRAITE ?

de 80 ans, voire plus, continuent à exercer défiant plusieurs ultimatums du ministère de tutelle. Cela constitue, pendant longtemps, l'objet d'un bras de fer entre la jeune génération qui veut accéder à des postes de responsabilité et l'ancienne génération qui ne veut pas céder les postes de chefferie de service. Il n'est pas certain que la catégorie de fonctionnaires concernée obtiendra à l'ultimatum fixé au 15 novembre en cours par le MESRS. Un collectif d'enseignants et de chercheurs a même adressé une lettre au président de la République pour lui demander d'intervenir par voie d'un réexamen

**Y a-t-il une vie après la retraite?** La question mérite d'être posée si l'on se fie aux professeurs d'université qui rechignent à quitter leurs postes après sept décades de vie professionnelle. La logique même de la vie d'un homme est de se reposer une fois une pincée de poivre et de sel dans ses cheveux. L'autre question à poser est celle de savoir pourquoi les professeurs et chercheurs aux tempes grises refusent de partir à la retraite après l'âge de 70 ans ? Plus de 600 professeurs hospitalo-universitaires ayant largement dépassé les 70 ans préfèrent rester en activité afin de ne pas perdre une part substantielle de leurs revenus, mais aussi pour continuer à jouir de ce que d'aucuns appellent des «avantages connexes». Des enseignants ayant atteint l'âge

de cette décision qu'ils qualifient d'«illégitime». La décision du ministère de tutelle «met fin de manière brutale à des projets de recherche en cours, à des encadrements de thèses de doctorat dont certaines viennent à peine d'être entamées et devant se dérouler sur les trois prochaines années ainsi qu'à des programmes scientifiques pluriannuels engageant l'Algérie avec des universités et des centres de recherche de nombreux pays», écrivent-ils dans leur missive.

Il est vrai que pour certains la mise à la retraite est plus cruelle que la mort d'un être cher. Mais pour d'autres, les plaisirs de l'âge avancé et des occupations douces valent bien une retraite méritée, loin du tumulte du monde du travail. Tout est une question de goût.

## Burkina: le gouvernement enquête sur des accusations contre l'armée



Le gouvernement du Burkina Faso a annoncé samedi avoir ouvert une enquête sur des accusations visant l'armée, soupçonnée d'avoir commis des crimes contre des civils plus tôt dans la semaine. Les faits remontent à mercredi et concernent le 14e Régiment Interrarmes de Djibo (nord), qui «aurait tiré des obus sur les villages de Holdé, Yaté, Ména et Dabere-Pogowé, situés à environ 10 km du camp militaire», selon une note du Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) adressée au gouvernement.

Des publications largement relayées sur les réseaux sociaux ont fait état au cours de la semaine de dizaines de civils tués lors de ces incidents. Le HCDH n'a pas pu «établir de bilan exact». «Chaque fois que des allégations de violations des droits humains visent nos forces de défense et de sécurité lors d'opérations antiterroristes, des enquêtes approfondies sont diligentées, en vue de faire toute la lumière et sanctionner les auteurs de cas de violations établies», a annoncé le porte-parole du gouvernement Jean-Emmanuel Ouedraogo dans un communiqué.